

Écologisation des organisations de la société civile :
Défier les secteurs du développement international et de l'aide humanitaire au Canada afin qu'ils deviennent des chefs de file de l'écologisation des opérations

Janvier, 2021

Rédigé par Arianna Abdelnaiem, Shannon Kindornay et Luiana Temba

Remerciements

Coopération Canada a lancé son projet «[Écologisation des OSC](#)» en 2020 pour sensibiliser les organisations de la société civile canadienne (OSC) à l'intégration de l'environnement et du climat, identifier et documenter les expériences des OSC et consulter les OSC sur les obstacles et les possibilités d'opérations et de programmes plus écologiques, ainsi que des politiques et des efforts de plaidoyer axés sur l'environnement et le climat. L'objectif global de cette initiative de recherche et de pratique était d'aider les OSC canadiennes de développement international et d'aide humanitaire à devenir des chefs de file mondiaux dans l'intégration de l'environnement et d'opérations soucieuses du climat. Un comité consultatif composé de divers représentants de la société civile et du monde universitaire a fourni des orientations pour ce travail.

Le soutien financier a été fourni par l'Agence de développement et de secours adventiste du Canada, la Fondation Aga Khan Canada, le Conseil atlantique pour la coopération internationale, le Réseau action climat, la Banque canadienne de grains, le Centre d'étude et de coopération internationale et la Fondation David Suzuki. Des représentants de ces organisations ont également fourni des informations précieuses en tant que membres du Comité Consultatif.

Ce rapport a été rédigé par Arianna Abdelnaim, Assistante de Recherche, Shannon Kindornay, Directrice, Recherche, politique et pratiques à Coopération Canada, et Luiana Temba, candidate à la Maîtrise, HEC Montréal. Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement celles de Coopération Canada, de ses membres ou des membres du Comité Consultatif sur l'écologisation des OSC.

Faits saillants

Des engagements ambitieux pour faire face à l'urgence climatique mondiale et accélérer les efforts en vue du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 ont incité toutes les parties prenantes à concentrer leurs efforts et à ajuster leurs approches de nouvelles manières. Les effets de la pandémie mondiale du coronavirus (COVID-19) mettent encore plus les acteurs canadiens et internationaux au défi de s'assurer que les solutions proposées contribuent à une reprise juste, équitable et durable de la crise. Les organisations de développement international et les organisations humanitaires de la société civile (OSC) sont mises au défi d'aller au-delà des dimensions sociales et économiques du développement durable pour intégrer les considérations environnementales et climatiques dans leurs travaux. Pourtant, la mesure dans laquelle le secteur met à jour ses approches de prise de décision soucieuses de l'environnement est peu claire. Pour résoudre ce problème, Coopération Canada a lancé son initiative d'Écologisation des OSC en mars-novembre 2020 pour sensibiliser aux approches intelligentes face au climat et respectueuses de l'environnement, établir une base de référence des efforts sectoriels et identifier les opportunités, les défis et les bonnes pratiques pour des opérations plus écologiques.

En se basant sur un sondage en ligne auprès de plus de 50 OSC, des entrevues approfondies et de groupes de discussion, et des contributions d'études de cas de bonnes pratiques ainsi que de séances d'apprentissage par les pairs avec diverses parties prenantes du secteur canadien du développement international et de l'aide humanitaire, l'initiative Écologisation des OSC a examiné les efforts du secteur pour des opérations, des communications, un engagement politique, un plaidoyer et une programmation plus écologiques. Le projet a également consisté à examiner la façon dont le secteur intègre des considérations transversales, telles que l'adoption d'actions environnementales et de changement climatique aux côtés d'approches féministes et fondées sur les droits de l'homme. Les recommandations relatives à chaque domaine d'analyse de l'étude sont énumérées ci-dessous. Surtout, l'initiative d'Écologisation des OSC est un point de départ pour que le secteur commence à évoluer pour devenir un leader mondial dans des approches respectueuses de l'environnement et intelligentes face au climat. Comme indiqué dans le rapport qui suit, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour éclairer les approches sectorielles et il existe des opportunités pour intensifier considérablement l'apprentissage et l'engagement des pairs dans ce domaine. Reconnaissant que cette initiative représente un point de départ vers un développement international et un secteur de l'aide humanitaire plus écologique - et que davantage de recherche et de travail doivent être faits, comme souligné tout au long de ce rapport - les recommandations suivantes émergent.

Opérations

- ✓ **Les préoccupations concernant la dégradation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique devraient se traduire par des politiques organisationnelles, appuyées par une programmation appropriée, des partenariats, un engagement avec les donateurs et d'autres parties prenantes et des systèmes pour garantir la responsabilité des engagements.**

Si les OSC humanitaires et de développement international reconnaissent l'importance de l'urgence climatique et de la lutte contre la dégradation de l'environnement, cela ne s'est pas entièrement traduit par des politiques organisationnelles, un personnel dédié, l'adoption de pratiques opérationnelles vertes et un suivi et une évaluation appropriés.

- ✓ **Assurer l'engagement efficace des dirigeants dans l'écologisation des opérations et attribuer les responsabilités de mise en œuvre des initiatives écologiques au**

personnel approprié, conformément aux capacités et aux ressources organisationnelles.

La haute direction est nécessaire pour assurer une impulsion vers des opérations plus écologiques avec un personnel dûment mandaté pour y contribuer en fonction de leurs rôles et responsabilités au sein de l'organisation. L'émergence d'outils d'écologisation gratuits et à faible coût, ainsi que des approches permettant de réduire les coûts, offre à toutes les organisations la possibilité de commencer à progresser en matière d'écologisation.

- ✓ **Identifier et exploiter les leçons tirées de la pandémie du COVID-19 pour encourager davantage des environnements de travail écologiques et doubler le soutien pour la localisation.**

Il existe une occasion pour le secteur du développement international et de l'aide humanitaire du Canada de démontrer comment il est allé au-delà du statu quo pour mieux reconstruire en exploitant les innovations adoptées pendant la pandémie mondiale du COVID-19, en particulier les approches virtuelles qui atténuent et réduisent les impacts environnementaux ainsi que de nouvelles façons de travailler qui encouragent la localisation.

Communications, engagement politique et plaidoyer

- ✓ **Examiner les efforts de communication, d'engagement politique et de plaidoyer existants pour identifier les intersections avec la durabilité environnementale et l'action climatique, et ajuster les messages et les approches en conséquence.**

Les OSC n'ont pas encore pleinement intégré les considérations de durabilité environnementale et d'action climatique dans leurs communications. Reconnaissant que les organisations ont des priorités de plaidoyer et d'engagement politique diverses, l'environnement et l'action climatique se recoupent néanmoins avec tous les efforts de développement international et d'aide humanitaire. L'engagement dans des coalitions sectorielles liées à l'environnement et au changement climatique offre une opportunité importante pour les organisations aux capacités plus limitées de s'engager dans des initiatives conjointes de politique et de plaidoyer.

Programmation

- ✓ **Renforcer l'intégration des considérations environnementales et de l'action climatique dans la programmation des OSC en investissant dans les capacités et en utilisant les outils et les ressources existantes.**

Bien que les organisations aient investi pour améliorer les capacités organisationnelles en faveur d'une programmation environnementale, des lacunes en ressources humaines et organisationnelles persistent. Diverses options existent pour augmenter les capacités, notamment grâce à l'utilisation d'outils et de ressources gratuits ou à faible coût.

- ✓ **Sensibiliser les bailleurs de fonds à l'importance d'une programmation écologique et à l'intégration des considérations liées à l'environnement et au changement climatique dans les programmes existants et nouveaux**

L'engagement avec les bailleurs de fonds existants sur l'importance de l'environnement et du changement climatique est un point de départ utile dans les efforts visant à passer à des programmes et des partenariats plus réactifs et plus respectueux de l'environnement.

- ✓ **Recourir à Affaires mondiales Canada pour mettre à jour les orientations et les outils liés à la durabilité environnementale et à l'action climatique dans le cadre d'un dialogue et de consultations avec les OSC partenaires.**

Le dialogue entre les OSC et Affaires mondiales Canada est important pour mieux cerner les défis pratiques auxquels sont confrontées les OSC, établir des attentes partagées et réalistes et offrir des possibilités de cocréation et de recherche de solutions conjointes en termes d'efforts pour promouvoir des opérations et des programmes plus écologiques.

Considérations intersectorielles pour des OSC plus écologiques

- ✓ **Identifier les liens et les opportunités pour soutenir les actions renforçant mutuellement les droits de l'homme, la qualité du genre et la solidarité mondiale, entre autres priorités, avec la durabilité environnementale et l'action contre le changement climatique.**

Les priorités existantes dans le contexte du développement international et de l'action humanitaire sont presque toujours liées aux résultats en termes de durabilité environnementale et de justice climatique. Les OSC devraient s'assurer que leurs efforts dans différents sous-secteurs sont guidés par des approches holistiques et intersectionnelles qui reconnaissent les liens entre la justice sociale, économique et environnementale.

- ✓ **Signaler l'intérêt de l'organisation à s'engager dans des communautés de pratique liées à l'écologisation, à participer à l'apprentissage par les pairs et à partager les leçons apprises dans le cadre des efforts visant à promouvoir les progrès à l'échelle du secteur.**

L'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences ont été identifiés par les OSC comme des moyens importants de faire progresser l'écologisation. Les coalitions sectorielles et sous-sectorielles existantes offrent un point de départ important pour les communautés de pratique dirigées par les membres.

Table des matières

Remerciements.....	2
Faits saillants.....	3
Opérations.....	3
Communications, engagement politique et plaidoyer.....	4
Programmation.....	4
Considérations intersectorielles pour des OSC plus écologiques.....	5
Table des matières.....	6
Introduction.....	8
Présentation de l'initiative d'Écologisation des OSC.....	8
Approche de recherche.....	11
Domaines d'analyse.....	11
Méthodologie et collecte de données.....	12
Revue de littérature.....	12
Sondage.....	12
Entrevue et discussions de groupe.....	13
Engagement entre les pairs et partage d'expériences.....	13
Limites et lacunes.....	13
Principaux constats et leçons clés.....	14
Opérations.....	14
Priorités en matière d'environnement et de changement climatique.....	14
Politiques environnementales.....	15
La responsabilité de l'écologisation.....	16
Actions pour des opérations plus vertes.....	17
Suivi et évaluation.....	19
Défis et opportunités.....	19
Communication, engagement politique et plaidoyer.....	21
Communication liée à l'écologisation organisationnelle.....	21
Plaidoyer et engagement politique.....	23
Défis et opportunités.....	24
Programmation liée à l'environnement et à l'action climatique.....	25
Capacités pour la programmation liée à l'environnement et à l'action climatique.....	26

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Partenariats pour la programmation liée à l'environnement et à l'action climatique.....	28
Financement des programmes liés à l'environnement et à l'action climatique	29
Suivi et évaluation des programmes écologiques.....	30
Défis et opportunités.....	30
Considérations transversales pour des OSC plus écologiques	31
Approches holistiques.....	32
Engagement avec les peuples autochtones	34
Apprentissage et échange entre pairs	35
Opportunités et défis.....	35
Conclusions and recommandations	36
Opérations.....	36
Communications, engagement politique et plaidoyer.....	37
Programmation écologique	38
Considérations intersectorielles pour des OSC plus écologiques.....	38

Introduction

Des engagements ambitieux pour faire face à l'urgence climatique mondiale et accélérer les efforts en vue du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 ont incité toutes les parties prenantes à concentrer leurs efforts et à ajuster leurs approches de nouvelles manières. Les effets de la pandémie mondiale du coronavirus (COVID-19) mettent encore plus les acteurs canadiens et internationaux au défi de s'assurer que les solutions proposées contribuent à une reprise juste, équitable et durable de la crise. Les organisations de la société civile canadienne (OSC), y compris dans le secteur du développement international et de l'aide humanitaire, sont des intervenants importants qui contribuent à un changement positif. Dans le même temps, ces organisations sont mises au défi d'ajuster leurs efforts de programmation et de plaidoyer ainsi que leurs opérations pour en assurer l'alignement avec les principes de transformation du Programme 2030.

En effet, les nouvelles réalités défient le développement international et les OSC humanitaires pour aller au-delà des dimensions sociales et économiques du développement durable pour intégrer les considérations environnementales et climatiques dans leur travail. Les pays en développement sont les plus touchés par le changement climatique et ont souvent des capacités limitées pour faire face à ses conséquences. La dégradation de l'environnement et le changement climatique ont le potentiel d'inverser d'importants progrès en matière de développement durable dans le monde. Alors que la programmation des OSC a progressé pour inclure un accent sur l'adaptation et l'atténuation au changement climatique¹, l'accent a été moins mis sur les conséquences environnementales des opérations quotidiennes. Néanmoins, les leaders du secteur commencent à reconnaître que les opérations respectueuses du climat et durables sur le plan environnemental contribuent aux mandats organisationnels, à la rentabilité et à la crédibilité.

L'empreinte carbone du secteur est réelle, ainsi les organisations prennent des décisions concernant les réunions internationales auxquelles elles assisteront, développent des politiques de télétravail et de dématérialisation, et déterminent si et comment elles travailleront grâce à des partenariats locaux équitables pour obtenir des résultats de développement durable. En tant que partisans d'un engagement plus grand du gouvernement envers l'action contre le changement climatique et la durabilité environnementale, les OSC sont également mises au défi de devenir des chefs de file dans ces domaines, démontrant ainsi leurs propres engagements à l'égard d'opérations intelligentes face au climat et respectueuses de l'environnement, parallèlement aux efforts des gouvernements du Canada et du secteur privé. [Les engagements du gouvernement du Canada](#) ont également des implications pour les OSC canadiennes, notamment en ce qui concerne la poursuite de programmes et de partenariats intelligents face au climat qui résultent de l'engagement du Canada à l'égard de la politique d'aide internationale féministe et de ses engagements internationaux en matière de financement climatique. Les [dispositions](#) gouvernementales exigent que les partenaires d'Affaires Mondiales Canada adhèrent aux règlements fédéraux existants et émergents, comme la [Loi sur l'évaluation d'impact de 2019](#).

Présentation de l'initiative d'Écologisation des OSC

¹ Voir, par exemple, les histoires présentées dans la [Soumission](#) 2020 de la Coalition canadienne sur le climat et le développement aux consultations internationales du Canada sur le financement climatique, et dans l'initiative de recherche du Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire portant sur les [Leaders sur le terrain](#) qui présente des exemples de programmation climatiquement intelligents dans l'agriculture.

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Bien qu'il existe de nombreux facteurs contradictoires qui soutiennent les efforts visant à des opérations plus écologiques des OSC, la mesure dans laquelle les OSC canadiennes du secteur du développement international et de l'aide humanitaire mettent à jour leurs approches pour une prise de décision respectueuse de l'environnement n'est pas claire. Pour résoudre ce problème, Coopération Canada a lancé son initiative d'Écologisation des OSC en 2020 pour:

- sensibiliser aux approches intelligentes face au climat et respectueuses de l'environnement parmi et pour les OSC de développement international et d'aide humanitaire;
- établir une base de référence des efforts sectoriels pour l'intégration de l'environnement et du climat dans les opérations, les politiques et les efforts de plaidoyer et la programmation;
- identifier les opportunités, les défis et les bonnes pratiques pour des OSC aux opérations plus écologiques;
- recueillir et rendre disponibles divers outils et ressources pour soutenir les OSC canadiennes; et
- faciliter l'apprentissage et l'échange entre pairs.

L'initiative de recherche a également pris en compte l'environnement politique et le cadre réglementaire dans lequel les OSC canadiennes opèrent, y compris les facteurs qui influencent l'adoption des opérations écologiques par les OSC, notamment les politiques et les règlements de financement globaux du gouvernement du Canada².

Ce rapport présente les résultats d'une enquête auprès de plus de 50 OSC, des entrevues approfondies et des groupes de discussion, des contributions d'études de cas de bonnes pratiques ainsi que des séances d'apprentissage par les pairs avec divers intervenants du secteur canadien du développement international et de l'aide humanitaire. Il complète et consolide une série de publications de l'initiative d'Écologisation des OSC (Encadré 1). Le rapport commence par un bref aperçu de l'approche de recherche. La majeure partie du rapport se concentre sur les principales conclusions et les leçons tirées de la recherche. Il se termine ensuite par un aperçu des recommandations pour les OSC.

Encadré 1. Ressources clés de l'initiative d'Écologisation des OSC de Coopération Canada

Infographie des Faits Saillants

L'infographie des [Faits Saillants](#) présente un bref résumé des principaux résultats du sondage de Coopération Canada sur l'écologisation des OSC, 51 organisations y ont répondu de juillet à septembre 2020.

Le Leadership pour un secteur canadien du développement international et de l'aide humanitaire plus écologique: Organisations de la société civile durables

Cette [résumé de recherche](#) se concentre sur le rôle des dirigeants des OSC dans le soutien d'opérations et de programmes plus écologiques. S'appuyant sur les résultats du sondage et

² Voir [Les partenariats écologiques dans la coopération internationale: Un examen des politiques et des lignes directrices d'Affaires Mondiales Canada \(2021\)](#).

l'analyse de rentabilité pour des OSC plus écologiques, le résumé de recherche fournit trois recommandations stratégiques aux dirigeants pour qu'ils agissent.

Les partenariats écologiques dans la coopération internationale: Un examen des politiques et des lignes directrices d’Affaires Mondiales Canada

Cette [note de politique](#) présente les conclusions pertinentes liées aux engagements du gouvernement du Canada et aux cadres réglementaires et politiques d’Affaires Mondiales Canada, qui ont une incidence sur la capacité des OSC à écologiser leurs opérations et programmes. Il comprend des recommandations sur la façon dont Affaires Mondiales Canada peut améliorer son soutien aux OSC en tant que partenaires écologiques.

Répertoire d’outils et de ressources

Coopération Canada a créé un [répertoire d’outils et de ressources d’écologisation](#) pour soutenir le secteur. Une courte vidéo a également été produite pour guider l’utilisateur sur la façon de maximiser la navigation dans le répertoire.

Articles

[Trois prises de vue sur la Foi et l’écologie dans le secteur de la coopération internationale](#)

Présente les points à retenir d'une session d'apprentissage par les pairs tenue en octobre 2020 et axée sur l'intersectionnalité des mandats religieux et des opérations et programmes durables.

[Trois points clés pour rendre votre organisation plus écologique: Le rôle des évaluations d’impact environnemental et des équipes vertes](#)

Présente les points à retenir d'une session d'apprentissage par les pairs tenue en novembre 2020 sur la promotion d'opérations plus écologiques.

[Les dix principaux outils d’écologisation pour le secteur de la coopération internationale](#)

Présente les 10 principaux outils et ressources identifiés par Coopération Canada à partir de son répertoire pour soutenir des opérations plus écologiques et les bonnes pratiques.

[Top 5 des certifications de construction écologique pour les OSC](#)

Grâce à une approche de type rapport de consommation, cet article présente des options permettant aux OSC de s'orienter vers des bâtiments plus verts.

Études de cas de bonnes pratiques

La Fondation Aga Khan Canada: [Intégration de la durabilité environnementale dans les programmes](#) et [réduire l’impact environnemental de l’exploitation des bâtiments](#)

[La Banque Canadienne de Grains](#): Suivre les émissions de carbone de l’organisation et contribuer à un projet aidant les personnes confrontées à leurs impacts.

[Médecins Sans Frontières](#): Mesurer et mitiger les impacts environnementaux négatifs.

[Conseil Manitobain pour la Coopération Internationale](#): Pratiques (organisationnelles) d’entreprise durable.

[Centre d’étude et de Coopération Internationale](#): Adaptation aux changements climatiques et gestion durable de la filière de karité.

SOCODEVI: Contribuer à la protection de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques.

Approche de recherche

En tant que projet de recherche participatif, l'initiative d'Écologisation des OSC visait à maximiser l'engagement avec les membres de Coopération Canada et d'autres grâce à une combinaison de méthodologies de recherche documentaire et participative. Guidée par un Comité Consultatif (Encadré 2), la recherche a été menée de mars à novembre 2020.

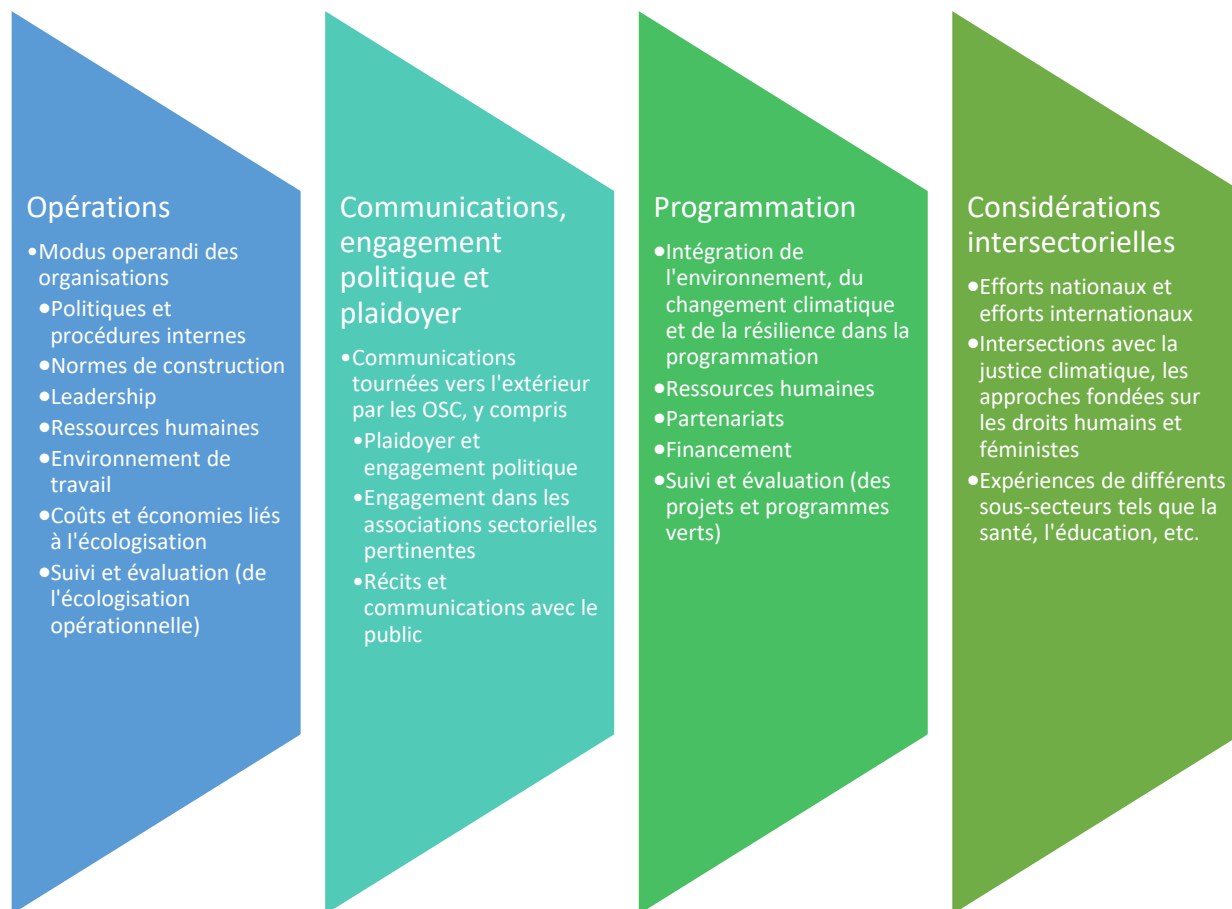
Encadré 2. Membres du Comité Consultatif du projet d'Écologisation des OSC

Maman M. Bachir, Chef de projet, Centre de coopération internationale en santé et développement
Altaf Bhulji, Directeur principal des opérations, Fondation Aga Khan Canada
Stephen Cornish, Directeur Général, Fondation David Suzuki
Denis Côté, Analyste des politiques, Association québécoise des organismes de coopération internationale
Carol Devine, Conseillère en affaires humanitaires, Médecins Sans Frontières
Janelle Frail, Coordinatrice de formation et de développement, Conseil atlantique pour la coopération internationale
Al-Nasir Hamir, Directeur de programme, Fondation Aga Khan Canada
Naomi Johnson, Conseillère politique principale, Banque canadienne de grains et co-présidente, Coalition canadienne sur le changement climatique
Steve Matthews, Directeur Exécutif, Agence adventiste de développement et de secours au Canada
Dr. Emmanuel Raufflet, Professeur de Management, HEC Montréal
Amélie St-Amant-Ringuette, Chargée de projet en environnement et en adaptation aux changements climatiques, Centre d'étude et de coopération internationale
Laura Wiebe, Spécialiste de la durabilité environnementale, Conseil Manitobain pour la coopération internationale

Domaines d'analyse

La figure 1 donne un aperçu des principaux domaines d'analyse examinés dans le cadre de l'initiative d'Écologisation des OSC. La recherche était délibérément motivée pour répondre aux besoins du développement international et du secteur de l'aide humanitaire. Coopération Canada a consulté ses membres sur le cadre initial d'analyse en mars 2020 et a révisé ses principaux domaines d'intervention en fonction des commentaires du Comité Consultatif.

Figure 1. Domaines d'analyse de l'initiative d'Écologisation des OSC



Méthodologie et collecte de données

Revue de littérature

La recherche s'est appuyée sur une revue documentaire des approches, ressources et outils existants qui soutiennent les efforts des OSC pour écologiser leurs opérations, leurs activités de plaidoyer, leurs politiques et leurs programmes. Grâce à cette revue, plus de 120 outils ont été identifiés, examinés et mis à la disposition du secteur par le biais d'un répertoire en ligne. De plus, l'équipe de recherche a examiné les politiques et la littérature académique pertinentes pour éclairer l'étude. L'étude comprenait également une analyse détaillée des lois pertinentes et des politiques et directives gouvernementales afin d'examiner comment le cadre réglementaire et politique existant influe sur la capacité des OSC canadiennes du secteur de la coopération internationale à écologiser leur travail.

Sondage

En juillet-août 2020, Coopération Canada a mené un sondage en ligne pour identifier l'état actuel de l'écologisation ainsi que les obstacles, les défis et les bonnes pratiques que d'autres pourraient adopter. Le sondage a été complété par 51 organisations, par 45% de représentants de grandes organisations (30 employés et plus), 26% de moyennes organisations (11 à 29 employés) et 29%

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

de petites organisations (10 employés ou moins)³. Soixante et onze pour cent des répondants se sont identifiés comme Membres de Coopération Canada. L'enquête comprenait tous les domaines d'analyse décrits ci-dessus et reposait sur les contributions du Comité Consultatif. Le nombre de répondants pour chaque question du sondage est varié, car les répondants pouvaient sauter des questions. Ceci est indiqué en conséquence dans chaque figure.

Entrevue et discussions de groupe

On a demandé aux participants au sondage d'indiquer leur intérêt pour une entrevue de suivi approfondi. En septembre-novembre 2020, des entrevues et des groupes de discussion ont été menés avec 12 OSC. Les entretiens ont été adaptés en fonction des réponses au sondage initial et les personnes ont été interrogées en fonction de leurs domaines d'expertise (opérations, travail sur les politiques et le plaidoyer, programmation et / ou questions transversales). Cependant, les personnes interrogées ont fourni des informations sur la plupart des domaines d'analyse. Coopération Canada a également fait appel à Affaires Mondiales Canada tout au long du projet de recherche par le biais de conversations informelles ainsi que d'une entrevue semi-structurée avec un spécialiste de l'environnement de la direction du Partenariat pour l'Innovation dans le Développement.

Engagement entre les pairs et partage d'expériences

Deux sessions d'apprentissage par les pairs ont eu lieu en octobre-novembre 2020 pour faciliter le partage et l'échange de connaissances sur les expériences et les bonnes pratiques des OSC. Les séances ont porté sur [la foi et l'écologisation](#) et les bonnes pratiques liées à [l'écologisation des opérations](#) (notamment les évaluations d'impact et le rôle des comités verts). Les présentations et discussions au cours de ces séances ont éclairé la recherche globale. En outre, les OSC ont partagé leurs expériences à travers sept études de cas de bonnes pratiques, qui couvrent tous les domaines d'analyse et sont disponibles sur le [site Web](#) de l'initiative (voir également l'Encadré 1).

Limites et lacunes

En raison des limites en termes d'échéances et de portée disponible pour la recherche, l'initiative d'Écologisation des OSC n'a pas inclus autant d'échanges entre pairs que prévu initialement. Les discussions de groupe et les séances d'apprentissage par les pairs ont fourni de riches informations qui éclairent les conclusions présentées ci-dessous. Cependant, le projet aurait bénéficié d'une discussion supplémentaire sur les approches de plaidoyer, de narration et d'engagement politique, ainsi que d'une attention accrue sur la manière dont les organisations abordent efficacement les questions intersectorielles dans leur travail - comme la façon dont elles adoptent des approches holistiques et intégrées de la programmation qui promeuvent le progrès sur les trois dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable. Il existe une opportunité d'expliquer davantage les intersections entre les approches féministes, fondées sur les droits humains et la justice climatique. Les efforts dans le secteur bénéficieraient également d'informations supplémentaires sur l'intersectionnalité de l'environnement et du changement climatique avec les autres domaines d'intervention du secteur, ainsi que d'exemples de bonnes pratiques dans le contexte de sous-secteurs spécifiques - comme la manière dont les organisations

³ Coopération Canada a publié un résumé les "[Faits Saillants](#)" basé sur les résultats initiaux de ce sondage, le document résume les principaux résultats de l'enquête sectorielle.

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

intègrent la durabilité environnementale et les considérations climatiques avec leurs mandats dans l'éducation, la santé, la gouvernance ou d'autres domaines. Enfin, bien que certaines organisations aient mentionné leur engagement auprès des communautés autochtones, la recherche aurait bénéficié d'une discussion dédiée sur les engagements, tant au Canada qu'avec des partenaires autochtones à l'étranger, pour comprendre comment les OSC intègrent les connaissances autochtones à leur travail. Alors que 64% des répondants au sondage ont indiqué que leur organisation offrait des programmes au Canada, la majeure partie de l'information fournie par les entrevues et les groupes de discussion portait sur les activités à l'étranger. En tant que tel, ce rapport n'étoffe pas pleinement les expériences des organisations qui ont lié les dimensions nationales et internationales de leur environnement et de l'action climatique.

Principaux constats et leçons clés

Les organisations ont des motivations différentes pour écologiser leurs efforts. Lorsqu'on leur a demandé quels facteurs ont motivé l'écologisation de leur organisation, les répondants ont principalement souligné la réduction des impacts négatifs sur l'environnement (86%), la crise climatique mondiale (80%) et la réduction de leur empreinte carbone (78%). Certaines organisations ont également lié leurs motivations à l'interrelation du mandat et des valeurs organisationnelles avec les questions environnementales et de changement climatique (67%), à faire progresser les objectifs mondiaux de développement durable (65%) ou à faire preuve de leadership dans le secteur (60%). Les organisations semblent cependant moins motivées par les exigences des bailleurs de fonds (27%) ou des partenaires (16%). Comme souligné dans un résumé de recherche sur le [leadership pour l'écologisation](#) dans le secteur, les réponses à l'enquête suggèrent également que les efforts d'écologisation actuels ont tendance à être encouragés par l'initiative du personnel, plutôt que de suivre une approche descendante et d'être stratégiquement intégrés.

Opérations

Priorités en matière d'environnement et de changement climatique

Alors que 80% des répondants au sondage ont estimé que minimiser les impacts négatifs sur l'environnement était important ou très important pour leur organisation, les répondants ont également reconnu que d'autres priorités organisationnelles peuvent être plus urgentes. Interrogés sur les défis auxquels font face les organisations pour écologiser davantage leurs opérations, 65% des organisations ont indiqué que « d'autres priorités sont plus urgentes », classant ce défi comme pertinent ou très pertinent. De plus, les répondants ont indiqué que les avantages de l'écologisation sont relativement évidents. Par exemple, lorsqu'on leur a demandé si le manque de compréhension des avantages de l'écologisation pour l'organisation était un obstacle à des approches plus vertes, la majorité des répondants (environ 71%) ont estimé que ce défi n'était pas pertinent ou d'une pertinence limitée.

Les entrevues et les réponses courtes au sondage indiquent que le début de la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la mesure dans laquelle le secteur a donné la priorité à l'écologisation. Certaines organisations ont indiqué que les plans d'écologisation lancés avant la pandémie avaient été suspendus, bien que l'impact de la pandémie elle-même ait également amplifié l'importance de la transition vers des organisations plus vertes compte tenu de nouvelles expériences avec des environnements de travail virtuels et des méthodes novatrices de travail avec des partenaires soumis à des restrictions de voyage. Certains répondants ont également souligné qu'il est nécessaire de commencer à intégrer l'environnement et le changement climatique dans les opérations et les programmes similaires aux expériences du secteur en ce qui concerne

l'intégration du genre⁴. Des entrevues avec des OSC travaillant en étroite collaboration avec les communautés autochtones indiquent que ces organisations semblent avoir commencé leur transition vers des opérations plus vertes plus tôt et font face à moins de défis pour intégrer des pratiques et des opérations écologiques que les autres organisations. L'expérience des organisations religieuses indique également l'intégration de l'environnement et du changement climatique dans le cadre des efforts de coopération internationale inspirés par la foi, comme l'ont noté les personnes interrogées et la session d'apprentissage par les pairs sur la foi et l'écologisation. Une personne interrogée a noté que pour leur organisation d'inspiration religieuse, prendre soin de la Terre est attaché à l'attention portée des uns pour les autres, avec des implications en termes d'intégration des priorités écologiques aux actions de niveaux individuel, communautaire et gouvernemental ou politique.

Politiques environnementales

La plupart des répondants au sondage ont élaboré ou sont en train d'élaborer une politique environnementale ou un plan d'action (69%). Certaines organisations ont souligné que le développement d'une politique environnementale a fait surface après la finalisation de leur politique de genre. Des entretiens approfondis suggèrent l'utilisation de politiques informelles par certaines organisations avec des degrés divers d'efforts de formalisation. Une organisation a noté que si les priorités écologiques n'ont pas été intégrées dans les politiques internes et le mandat de l'organisation, il existe une politique écologique informelle, rédigée par le comité vert de l'organisation. Pour une autre organisation, alors que l'environnement fait partie de la culture organisationnelle, le personnel n'a commencé que récemment à élaborer une politique formelle au niveau du siège. Dans un autre cas, l'organisation est en train de mettre à jour toutes les politiques, créant une fenêtre vers des politiques organisationnelles vertes. Une personne interrogée d'une organisation ayant un mandat clair lié à l'environnement a indiqué que la traduction du mandat organisationnel en politiques d'approvisionnement, de partenariats et d'opérations globales n'était pas automatique.

Dans l'ensemble, les participants à la recherche ont reconnu que si l'idée d'être respectueux de l'environnement, durable et conscient de l'impact de l'humanité sur la Terre est généralement comprise et reconnue par la plupart des membres du personnel, il existe une lacune en termes d'urgence pour formaliser l'action et pour prévenir et réduire les impacts environnementaux. Même lorsqu'il existe des politiques ou des directives officielles, le manque de communication claire des dirigeants sur la mise en œuvre peut également constituer un obstacle selon une personne interrogée. En outre, une personne interrogée a indiqué des contradictions entre les politiques du siège et des bureaux extérieurs. Ils ont noté que des programmes régionaux spécifiques ont des politiques d'achats écologiques alors que leur politique d'approvisionnement au niveau du siège ne comprend pas de dispositions écologiques. Cette contradiction reflète l'existence de dispositions écologiques pour la programmation avec une attention plus limitée aux opérations.

Une poignée de participants ont noté que même lorsque des politiques sont en place, la mise en œuvre n'est pas automatique. Ils ont indiqué que même si des politiques étaient en place pour

⁴ Pour un examen des expériences du secteur en matière d'intégration du genre et d'adoption d'approches féministes, voir Roa, S. (2020). [*Capacité des ressources organisationnelles et humaines pour favoriser l'égalité des genres: Engagement de la société civile dans le cadre de la Politique d'aide internationale féministe*](#). CCIC, CASID et le CQFD de l'AQOCI.

assurer la durabilité des voyages ou des achats, par exemple, elles n'étaient pas toujours suivies ni même partagées avec les partenaires. Un participant a observé que la durabilité était plutôt abordée au passage, verbalement, et discutée en détail uniquement si les propositions présentaient des signaux d'alarme pour la durabilité environnementale.

La responsabilité de l'écologisation

Dans l'ensemble, la responsabilité des initiatives d'écologisation est partagée au sein des organisations. Les répondants au sondage ont noté que la tâche d'identifier et de prioriser les problèmes environnementaux au sein des organisations incombait le plus souvent au directeur général (43%), bien que 35% aient indiqué que tout le personnel devrait contribuer (les répondants ont été invités à sélectionner toutes les réponses applicables). Cependant, en ce qui concerne la planification et la gestion des initiatives d'écologisation, 27% ont indiqué que cette responsabilité incombait au PDG, tandis que la même proportion de répondants a noté que plusieurs membres du personnel dédiés ont cette responsabilité. Un peu moins de 26% des répondants ont mentionné un comité ou une équipe verte, tandis qu'environ 24% ont indiqué que tout le personnel devait contribuer. Près de 14% ont indiqué qu'un membre du personnel dédié est responsable de la planification et de la gestion des initiatives écologiques.

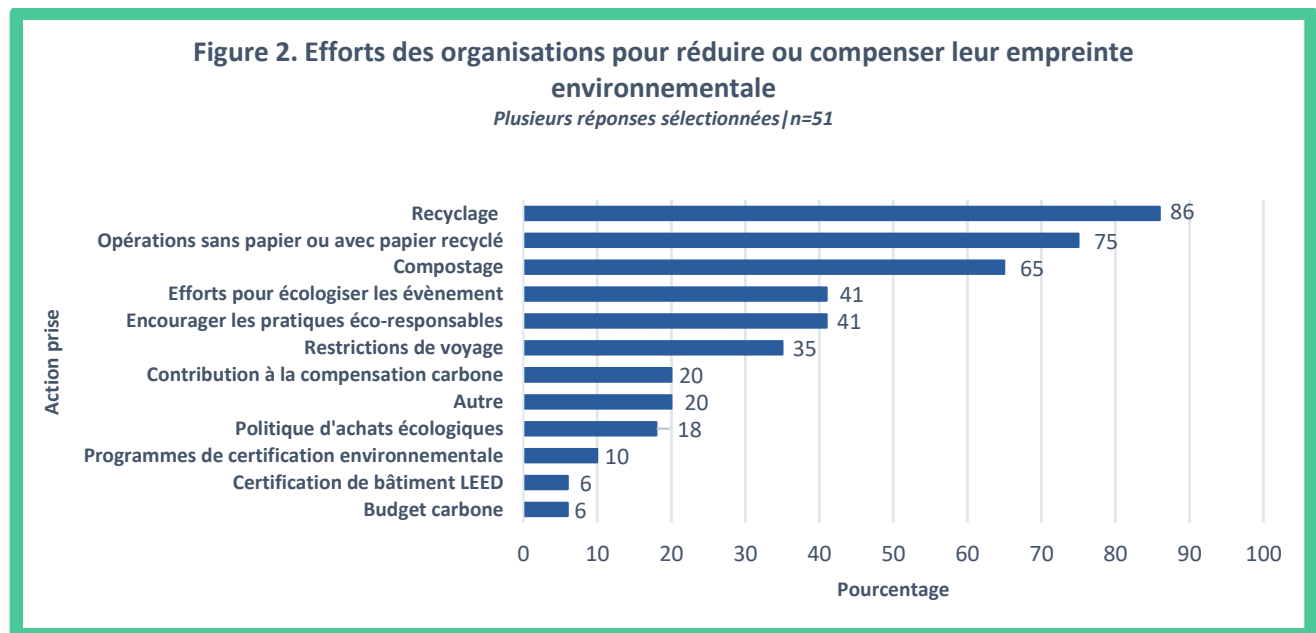
Environ 47% des répondants au sondage ont indiqué que leur organisation dispose d'une équipe ou d'un comité vert. Cependant, seulement 10 des 25 répondants (40%) ont indiqué que leur équipe verte est importante ou très importante pour le bon fonctionnement de l'ensemble des opérations et de la programmation. Pour les organisations qui font appel à des équipes vertes, les personnes interrogées ont souligné l'importance d'assurer une participation de la direction à un niveau suffisamment élevé. Dans un cas, l'équipe verte de l'organisation est composée de membres du personnel du programme, de gestionnaires et de membres de la haute direction, qui participent tous volontairement. D'autre part, le comité comprend deux cadres supérieurs et il est attendu que le PDG soit impliqué une fois les recommandations formulées. Pour une organisation dans laquelle le comité vert est en grande partie composé d'employés, la personne interrogée a noté que les efforts ont tendance à reposer sur l'énergie du personnel, ce qui souligne également le besoin de chefs de file du côté de la direction. De plus, les équipes vertes ne sont souvent pas des comités officiels au sein des organisations et, à ce titre, leur manque de reconnaissance de la part des dirigeants entrave leur élan et, dans certains cas, leur crédibilité. Une personne interrogée a indiqué que l'équipe verte de son organisation avait un double mandat spécifique: 1) encourager l'adoption de comportements durables au bureau et pendant les voyages et 2) intégrer l'environnement et le changement climatique dans la formation aux droits de l'homme. L'intégration de l'environnement et du changement climatique dans la formation aux droits de l'homme offre à l'organisation la possibilité d'atteindre un public plus large. Cependant, bien que l'intention d'intégrer l'environnement dans tous les aspects du travail de l'organisation soit partagée, les ressources limitées pour intégrer les considérations environnementales dans les programmes de formation ou pour rechercher des compétences demeurent un obstacle. Dans l'ensemble, les équipes vertes peuvent être un moyen prometteur de susciter un changement. Cependant, les personnes interrogées ont noté que le changement s'interrompt lorsque l'élan s'arrête ou lorsque les actions sont confrontées à une allocation insuffisante de ressources vers un changement positif.

L'impulsion pour l'écologisation peut venir d'approches ascendantes et descendantes. Cependant, quelle que soit l'approche adoptée, les dirigeants ont un rôle clair à jouer dans la traduction des

priorités en plans et actions, y compris en assurant une allocation appropriée des ressources⁵. Pour 41% des répondants au sondage, une amélioration du leadership organisationnel est un facteur nécessaire pour écologiser ou poursuivre des opérations et/ou programmes écologiques. Les contributions au cours du processus de recherche des membres du Comité Consultatif ainsi que des personnes interrogées confirment également l'importance d'un leadership fort pour faire accélérer les progrès en matière d'écologisation organisationnelle.

Actions pour des opérations plus vertes

Les réponses au sondage révèlent que les efforts ciblés pour réduire ou compenser l'empreinte environnementale des organisations concernent principalement le recyclage, réduire l'utilisation de papier ou utiliser du papier recyclé, le compostage, la réalisation d'événements plus écologiques (restauration végétarienne, moins de produits jetables utilisés, communications virtuelles, etc.), illustré à la Figure 2. Un peu plus de 40% des répondants au sondage ont également noté les efforts visant à encourager les pratiques écoresponsables de la part du personnel, comme le covoiturage, le vélo et le travail à distance. Un nombre plus limité d'organisations a évoqué des protocoles pour limiter les déplacements (35%), la compensation carbone (20%), les achats écologiques (18%) et la participation aux programmes de certification (10%). Très peu de répondants ont indiqué qu'ils opèrent dans un bâtiment certifié *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED) (6%) ou ont établi un budget carbone (6%). Interrogés sur l'importance des facteurs spécifiques au bâtiment, les répondants étaient plus susceptibles de classer l'emplacement comme facteur important ou le plus important (73%) par rapport à l'accessibilité piétonnière d'un bâtiment (29%) ou son efficacité énergétique (13%).



⁵ Voir [Le leadership pour un secteur canadien du développement international et de l'aide humanitaire plus écologique: Organisations de la société civile durables](#) (2021) pour une discussion plus approfondie.

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Une attention faible aux protocoles visant à limiter les déplacements est une préoccupation pour le secteur du développement international et de l'aide humanitaire. Les voyages constituent une part importante de la contribution de l'empreinte carbone du secteur et le suivi et la restriction des voyages aériens constituent un premier pas important que les organisations peuvent prendre vers des opérations plus écologiques. Une personne interrogée a fait remarquer que le suivi des émissions de carbone liées aux voyages aériens a permis à l'organisation de prendre conscience qu'une forte proportion de ses émissions de carbone résultait des voyages effectués à l'intérieur du Canada. Cela a conduit l'organisation à donner la priorité aux déplacements en train à destination et en provenance de Montréal et de Toronto pour le personnel d'Ottawa, par exemple.

Interrogés plus spécifiquement sur la compensation carbone, 55% des répondants ont déclaré ne jamais compenser l'empreinte carbone de leurs opérations contre 30% qui compensent parfois et 12% qui compensent toujours. Lorsqu'on leur a demandé ce qui serait nécessaire pour accroître la compensation des émissions de carbone, certains participants à la recherche ont mentionné que les bailleurs de fonds, y compris Affaires Mondiales Canada, ne sont pas enclins à inclure des lignes budgétaires pour de telles activités. Cela signifie que les efforts de compensation des émissions de carbone doivent provenir des budgets de fonctionnement généraux et ne peuvent pas être inclus dans les coûts de programme. Pour certaines organisations, la compensation carbone est donc financièrement hors d'atteinte, car les allocations déjà limitées aux frais généraux réduisent les fonds discrétionnaires disponibles. Si la compensation carbone est une étape importante qu'une organisation peut franchir dans le cadre de ses efforts d'écologisation, de nombreux participants au processus de recherche ont noté que la première étape d'une organisation vers l'écologisation consiste à atténuer ses effets négatifs sur l'environnement et le changement climatique en premier lieu.

En ce qui concerne les bâtiments plus écologiques et la réduction de la consommation d'énergie, les personnes interrogées et les participants à la session d'apprentissage par les pairs sur les opérations ont souligné l'importance d'une évaluation préliminaire pour mesurer les efforts. Les évaluations d'impact sont importantes non seulement pour comprendre le point de départ initial de l'organisation et, à ce titre, les opportunités d'amélioration, mais aussi pour rendre compte des progrès. Les personnes interrogées ont également souligné que leurs efforts d'écologisation diffèrent selon qu'ils louent ou possèdent leur immeuble. Les directives internes sur l'efficacité énergétique sont souvent fournies par les propriétaires. Dans certains cas, les personnes interrogées ont indiqué qu'elles n'avaient aucun contrôle sur les caractéristiques de chauffage ou de climatisation de leurs bureaux et que, à ce titre, les équipements sont réglés par les propriétaires. Ceux qui possèdent leurs bureaux se considèrent comme ayant beaucoup plus d'autonomie dans la prise de décision pour des opérations plus écologiques.

Une autre stratégie notée pour réduire les impacts environnementaux concerne la diffusion de bonnes pratiques en matière de partenariats et le renforcement de l'efficacité du développement. Certaines organisations ont indiqué qu'elles s'appuient sur l'expertise et les connaissances locales comme point de départ pour la prestation de services, en se fiant rarement à l'expertise canadienne. Cette approche réduit les déplacements du Canada vers les bureaux extérieurs et, surtout, crée des possibilités de connaissances et d'expertise régionales, souvent plus pertinentes pour les partenaires locaux.

L'initiative du personnel semble également être un facteur important dans la promotion des opérations écologiques, en particulier compte tenu du financement limité disponible pour les

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

budgets organisationnels internes (voir plus loin). Les personnes interrogées ont tendance à convenir que beaucoup peut être accompli sans financement dédié, en particulier au niveau du siège en ce qui concerne les pratiques écologiques internes, de la réduction des émissions dues aux déplacements du personnel, etc. Cependant, ils reconnaissent également que les possibilités d'accélérer les progrès nécessitent des allocations budgétaires. Plusieurs personnes interrogées ont noté qu'aucune ligne budgétaire spécifique n'existe pour les efforts de durabilité.

Enfin, une personne interrogée a souligné la nécessité pour le secteur de se méfier de « l'environnementalisme blanc ». Selon la personne interrogée, l'environnementalisme blanc est le type de comportement écologique largement répandu au Canada - axé sur le recyclage, le compostage, le covoiturage et d'autres actions relativement simples pour protéger l'environnement. Cette approche favorise une perception par le grand public qu'en entreprenant de telles actions, les gens sont à l'avant-garde des problèmes environnementaux et les empêchent de prendre part à une action plus large qui pourrait remettre en question l'utilisation des ressources naturelles ou les intersections entre la dégradation de l'environnement et l'injustice sociale.

Suivi et évaluation

Alors que les organisations reconnaissent l'importance de l'écologisation et ont commencé à prendre des mesures vers des opérations plus vertes, 69% des répondants au sondage ont indiqué que leur organisation ne surveille ni n'évalue leurs efforts d'écologisation. Bien que les organisations n'aient pas développé leurs approches de suivi et d'évaluation des opérations plus écologiques, les réponses à l'enquête suggèrent que le manque d'outils spécifiques au suivi et à l'évaluation n'est pas le plus grand défi pour des opérations plus soucieuses de l'environnement. Seuls 36% des répondants ont classé le manque d'outils de suivi et d'évaluation comme un défi pertinent ou très pertinent. Comme indiqué ci-dessous, les organisations semblent avoir consacré plus d'efforts à la surveillance et à l'évaluation des changements environnementaux et climatiques en ce qui concerne la programmation.

Défis et opportunités

Dans l'ensemble, les données de l'enquête et des entretiens indiquent à la fois les défis et les opportunités pour l'écologisation des opérations (Figure 3). Bien que le manque de fonds discrétionnaires soit un défi important, les entretiens suggèrent que de nombreuses organisations ont adopté des habitudes de travail plus vertes à des coûts relativement bas. De plus, il existe une gamme diversifiée d'outils, disponibles gratuitement ou à faible coût. Néanmoins, il convient de noter que les personnes interrogées ont exprimé des inquiétudes quant à savoir si les outils disponibles peuvent être utilisés par les organisations. Une personne interrogée a noté que fournir des conseils, des outils et des mécanismes de processus écologiques est apprécié par les organisations, mais a averti que le fait d'agir trop rapidement peut submerger les organisations qui n'ont pas les ressources humaines et le temps pour étudier les outils, sélectionner les plus adéquats, éduquer le personnel et les mettre en œuvre.

Des opportunités et des défis pour l'écologisation des opérations ont également émanés des impacts de la pandémie de COVID-19. Pour la plupart des organisations, la limitation des déplacements et l'utilisation de plates-formes virtuelles sont des mesures qui ont démontré des possibilités de réduction des frais de siège ainsi que de nouvelles façons de travailler avec des partenaires locaux. Les environnements de travail virtuels ont le potentiel de réduire considérablement les impacts organisationnels liés à la réduction des déplacements du personnel et

de la consommation d'énergie, par exemple. De nombreux participants à la recherche ont noté que le déplacement des événements en présentiel à des événements virtuels a en fait augmenté la participation et l'accessibilité. La COVID-19 a limité, mais également élargi les possibilités pour les organisations du monde entier de s'adapter, d'apprendre et de bénéficier des efforts visant à mieux reconstruire. Cependant, il convient de noter que si les personnes interrogées ont accueilli favorablement l'opportunité de réduire les impacts environnementaux, elles ont également reconnu que le maintien d'un espace physique est important pour la consolidation d'équipe et les interactions en personne qui renforcent la collaboration et le bien-être général. Il existe une perception selon laquelle si les organisations peuvent réduire leurs impacts environnementaux grâce au travail à distance, d'autres facteurs, en particulier liés à l'interaction et à la santé des équipes, nécessitent un lieu de travail physique continu (bien que plus limité).

En ce qui concerne le travail avec les partenaires locaux, la pandémie de la COVID-19 a obligé les organisations canadiennes à compter davantage sur leurs partenaires locaux. Cela représente une opportunité de faire progresser les efforts de localisation pour le secteur, en reconnaissant et en valorisant l'expertise locale, et en réduisant les voyages internationaux. Enfin, la pandémie a suscité des appels du secteur, et d'autres, pour des efforts de relèvement justes, équitables et durables. Le secteur a l'opportunité de démontrer qu'il a dépassé le cap di statu quo pour innover et adopter de nouvelles méthodes de travail pour soutenir une reprise verte.

Figure 3. Opportunités et défis pour des opérations plus écologiques

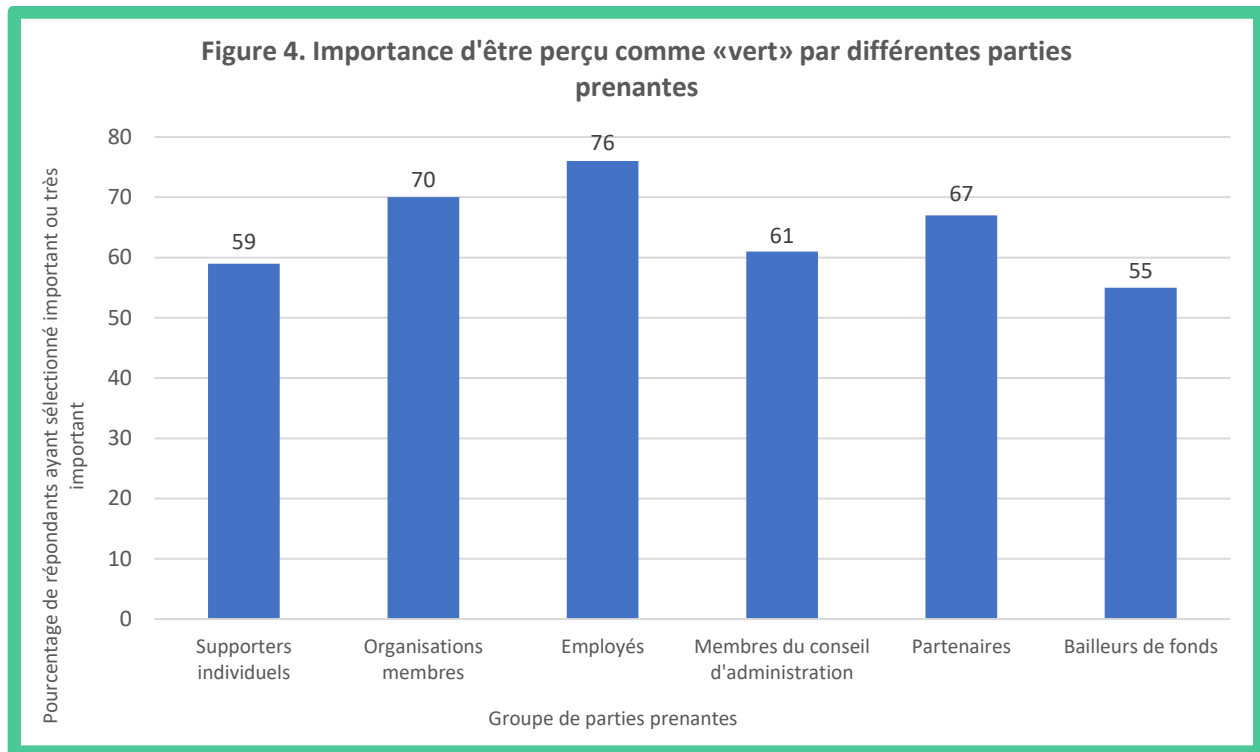


Communication, engagement politique et plaidoyer

Les OSC canadiennes de développement international et d'aide humanitaire s'engagent auprès de divers publics dans leur travail. Ils recueillent des fonds auprès des gouvernements, de fondations, du secteur privé et des particuliers, et défendent diverses causes dans leurs efforts de plaidoyer, contribuent à l'éducation à la citoyenneté mondiale et s'engagent avec les gouvernements (et d'autres) sur les priorités, les politiques et les programmes de coopération internationale au Canada et à l'étranger. Compte tenu de cela, l'initiative d'écologisation des OSC a cherché à comprendre comment les OSC ont pris en compte l'environnement et le changement climatique dans leurs communications avec le public ainsi que des efforts plus larges de plaidoyer et d'engagement politique.

Communication liée à l'écologisation organisationnelle

Lorsqu'on leur a demandé si leur organisation communiquait sur leurs efforts internes pour écologiser les opérations avec les publics cibles ou les donateurs, seuls 41% des répondants au sondage ont déclaré le faire. Cependant, 70% des organisations ont indiqué qu'elles communiquent leurs efforts liés à la programmation. Les organisations semblent mieux équipées pour communiquer sur les programmes environnementaux et leurs résultats que sur les processus opérationnels écologiques (un problème qui peut refléter le manque de suivi et d'évaluation des opérations écologiques dans le secteur). Pourtant, bien qu'il semble y avoir peu de rapports sur les initiatives d'écologisation organisationnelle, les répondants au sondage ont indiqué que « être écologique » est important pour les divers intervenants auxquels ils font appel. Comme le montre la Figure 4, plus de 50% des répondants ont indiqué que le fait d'être considéré comme écologique est important ou très important pour tous les groupes d'intervenants. Ces résultats suggèrent une contradiction entre le niveau d'importance attribué aux opérations écologiques par les publics externes et le niveau d'effort que les organisations sont prêtes à investir dans les pratiques d'écologisation et la communication réelles liées à la mise en œuvre d'opérations plus soucieuses de l'environnement.



Les participants à la recherche ont noté que leurs communications liées à l'environnement et aux changements climatiques ont évolué avec le temps. Certains ont indiqué que leurs activités et leurs publics avaient varié au fil du temps. L'environnement et le changement climatique devenant de plus en plus importants dans le secteur, ils ont réalisé qu'ils devaient affiner la quantité et la qualité des informations fournies et améliorer leurs techniques de ciblage. Pour une organisation, la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement a révélé à quel point leur contenu était peu lié à l'environnement et au changement climatique.

Certaines personnes interrogées considèrent les efforts visant à mieux communiquer sur l'environnement et le changement climatique en relation avec les mandats organisationnels comme une responsabilité des OSC. Comme l'a noté une personne interrogée, « le changement climatique et les préoccupations environnementales ne sont pas seulement une tendance - nous [le secteur] devons convaincre le public de leur importance. » Selon la personne interrogée, l'un des plus grands défis auxquels font face les progrès sur ces sujets au Canada et dans le monde est la connaissance limitée des liens entre les changements climatiques et les résultats du développement durable. Les messages au public sur la programmation et les opérations des OSC doivent définir clairement les liens entre le travail de coopération internationale et la vie quotidienne des gens au Canada. Il est nécessaire d'éduquer les parties prenantes concernées des OSC sur les impacts de la crise climatique pour les partenaires locaux et les progrès mondiaux en général. Selon la plupart des personnes interrogées, l'urgence des préoccupations environnementales n'a pas été communiquée aussi clairement et efficacement que possible. En outre, la communication sur ces questions n'est pas nécessairement simple. Une organisation a indiqué que lier l'eau, l'assainissement et l'hygiène à l'environnement, par exemple, semble instinctif, mais qu'il est nécessaire de lier ces questions pour le public, ce qui représente un effort beaucoup plus difficile que l'organisation ne l'avait prévu. De plus, l'action humanitaire n'est pas toujours suffisamment liée à des facteurs tels que la dégradation

de l'environnement, au-delà d'exemples plus évidents de conditions météorologiques extrêmes. Selon certaines personnes interrogées, les messages doivent souvent être très explicites sur la manière dont les questions de développement durable sont liées et/ou dépendent des conditions environnementales.

Plaidoyer et engagement politique

Alors que les répondants au sondage reconnaissent l'importance de l'environnement et du changement climatique comme des questions prioritaires, seuls 37% ont noté que ces sujets sont importants ou très importants pour le plaidoyer et / ou l'engagement politique de leur organisation. Une seule organisation a noté que tous ses efforts dans ces domaines concernaient la durabilité environnementale et la lutte contre le changement climatique. Un peu plus de 17% des répondants au sondage ont déclaré que la plupart de leur travail de plaidoyer et/ou de politique concerne l'environnement et le changement climatique, tandis que pour la majorité - soit 48% - seulement une partie de leur travail était concerné. Lorsqu'on leur a demandé si leur organisation participe à une coalition sectorielle axée sur l'environnement ou le climat, 52% des répondants ont répondu par la négative. Près de 22% ont indiqué que leur organisation est membre de la Coalition Canadienne sur les Changements Climatiques et le Développement (C4D), tandis qu'un peu moins de 7% ont indiqué être membre du Réseau Action Climat Canada.

Les résultats du sondage suggèrent qu'un plus grand engagement des OSC internationales de développement et d'aide humanitaires dans les efforts de plaidoyer et de politique liés à l'environnement et au changement climatique est possible. Un plus grand engagement se traduirait par une participation accrue à des associations sectorielles dédiées à ces questions et en mettant davantage l'accent sur les liens entre les efforts de plaidoyer et d'engagement politique existants et l'environnement et le changement climatique. Les personnes interrogées ont souligné l'importance du réseautage et de la participation par le biais de coalitions sectorielles ou de groupes de travail partageant les mêmes idées pour identifier des partenaires ayant des campagnes politiques et de plaidoyer similaires. Ces forums offrent des opportunités pour identifier des points et objectifs communs, pour établir des relations et obtenir des rapports pour les campagnes et les initiatives de sensibilisation. Les personnes interrogées travaillant dans des organisations de petite structure et aux capacités plus limitées ont souligné l'importance des coalitions sectorielles étant donné leur capacité plus limitée à consacrer des efforts significatifs à l'engagement du public et aux campagnes d'information. La participation à de telles coalitions offre aux petites organisations l'occasion d'élargir leur portée.

Pour les organisations qui s'engagent dans des activités de plaidoyer et de politique en matière d'environnement et de changement climatique, une personne interrogée a suggéré que les campagnes de plaidoyer et de politique existantes n'atteignent pas systématiquement tous les types de publics, en particulier dans les pays partenaires tels que les conseils de village, les niveaux gouvernementaux, les chefs religieux et autres. Ils ont souligné le besoin de messages ciblés, mais flexibles, alignés sur le contexte local pour maximiser l'impact. Selon l'expérience d'une organisation, le lancement d'un programme environnemental a été soutenu par une équipe de logistique et appliqué de manière égale et équitable dans tous les pays d'opération. La personne interrogée a ajouté que la capacité d'appliquer un programme partout dans le monde permettait une cohérence dans les objectifs souhaités, mais aussi dans les attentes, et constituait un excellent outil pour défendre les valeurs et prendre conscience des effets du changement climatique. Pourtant, une personne interrogée a mis en garde contre le fait qu'il existe une ligne étroite entre

les approches de communication pour assurer la cohérence tout en s'adaptant aux différences contextuelles. La communication doit être présentée de manière informative et accessible. Dans ce contexte, il est essentiel de connaître les connaissances et les capacités des partenaires locaux, car si les partenaires peuvent être des experts dans un domaine, ils peuvent avoir une connaissance plus limitée des approches d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, par exemple. Une personne interrogée a noté que leurs approches de communication utilisent un modèle horizontal qui est respectueux des réalités locales et fondé sur l'écoute des partenaires, puis sur la réponse.

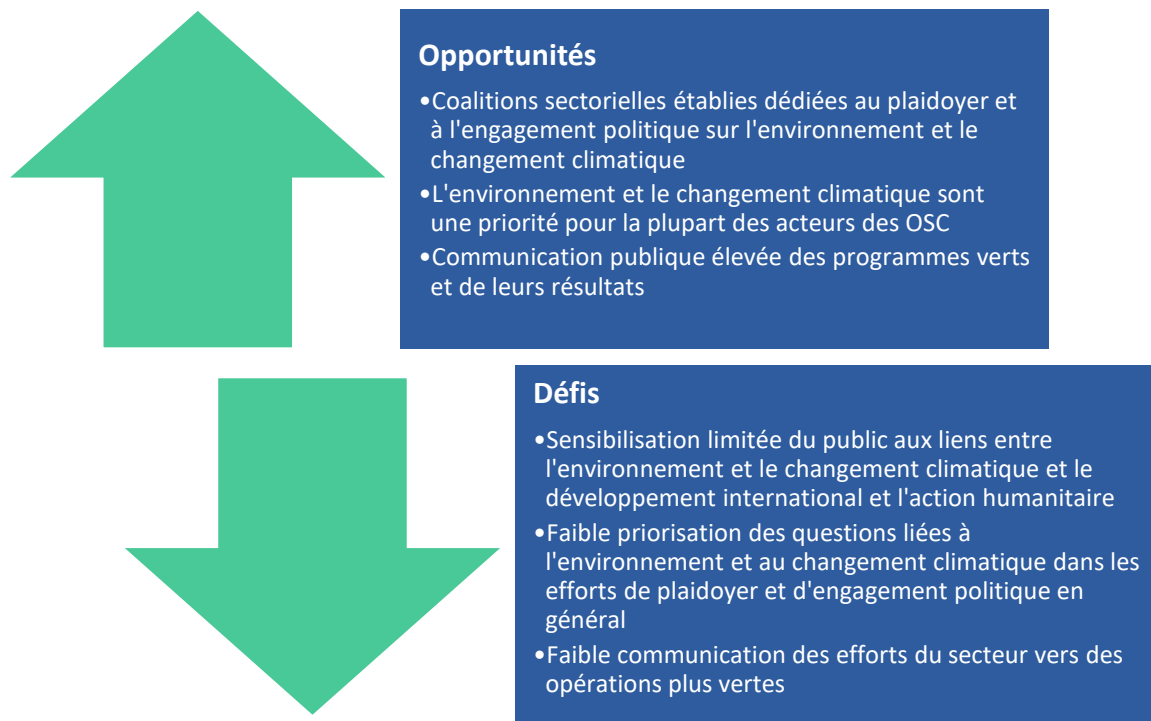
Dans le contexte canadien, les personnes interrogées ont également fait remarquer que les approches ciblées sont les meilleures pour établir des liens avec les intervenants, les bailleurs de fonds, les partenaires et le grand public. Selon une personne interrogée, la question du changement climatique est de plus en plus source de division et liée aux affiliations aux partis politiques. Pour soutenir le travail de politique et de plaidoyer lié à l'environnement et au changement climatique, il est important pour les OSC de développer des plans de communication et de plaidoyer dédiés, et de travailler ensemble à travers des messages partagés. Les plans de communication doivent décrire les différents domaines de communication, les destinataires de l'information et leurs besoins, ainsi que des stratégies spécifiques pour impliquer les parties prenantes en fonction de leurs préoccupations et intérêts environnementaux.

Enfin, les personnes interrogées ont également noté que le plaidoyer lié à l'environnement et au changement climatique peut être hautement politique et à la demande des partenaires locaux. Une personne interrogée a indiqué qu'elle avait participé à des campagnes de soutien aux défenseurs des droits humains et aux environnementalistes à la demande de leurs partenaires. Dans ce cas, le partenaire de l'organisation a cherché à exploiter la plus grande capacité et portée, le lobbying et les relations des organisations canadiennes pour appeler à une action urgente.

Défis et opportunités

La Figure 5 donne un aperçu des opportunités et des défis identifiés en ce qui concerne l'inclusion de l'écologie dans les communications, l'engagement politique et les efforts de plaidoyer. Il souligne le manque d'investissements dans les travaux liés à l'environnement et au changement climatique dans ces domaines comme un défi pour le secteur. Néanmoins, l'existence de coalitions sectorielles pertinentes offre aux organisations la possibilité de s'engager de plus en plus dans des politiques et des activités de plaidoyer liées à l'environnement et au changement climatique. Alors que les OSC semblent communiquer des informations relatives aux programmes environnementaux et à leurs impacts, les réponses au sondage suggèrent qu'il existe une opportunité d'élargir les communications liées aux opérations écologiques, d'élargir davantage les discours publics et les narrations qui relient le changement climatique et l'environnement aux problèmes reflétés dans les mandats et priorités organisationnels et s'engager dans des initiatives de politique et de plaidoyer sectorielles.

Figure 5. Opportunités et défis pour soutenir les communications, l'engagement politique et le plaidoyer liés à l'environnement et au changement climatique

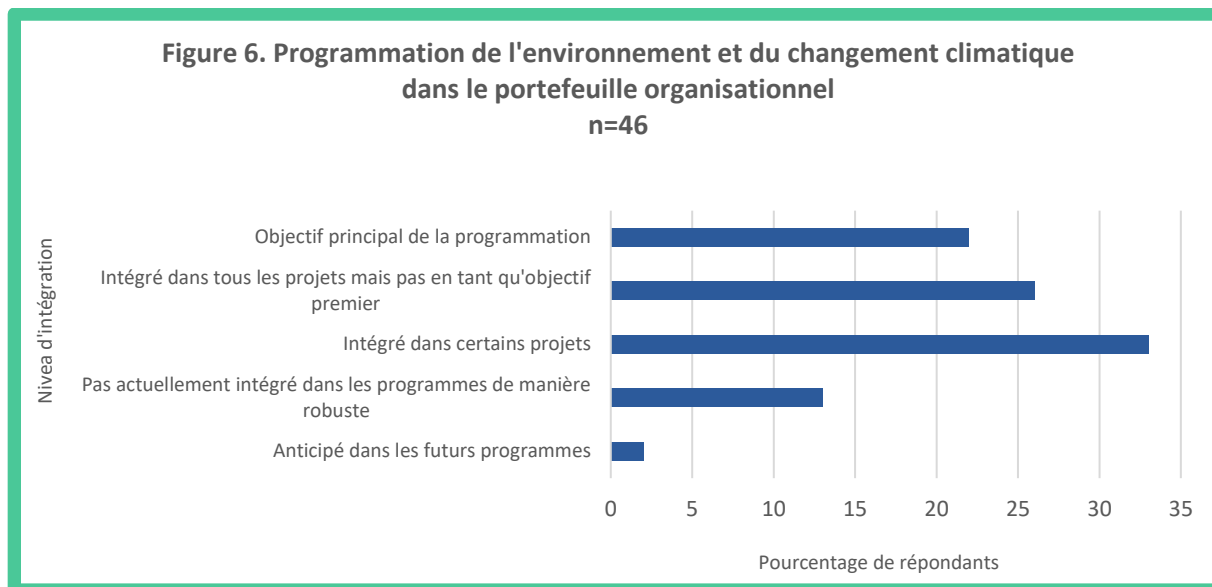


Programmation

L'examen de la programmation dans le cadre de l'initiative d'Écologisation des OSC comprenait un examen de la mesure dans laquelle les organisations incluent l'environnement et l'action climatique dans leur portefeuille global, intègrent les considérations environnementales et climatiques dans les programmes et les investissements dans les partenariats et les ressources humaines soutenant les programmes verts.

Programmation liée à l'environnement et à l'action climatique

La Figure 6 montre dans quelle mesure les répondants au sondage ont évalué l'importance de la protection de l'environnement et de l'action climatique dans le portefeuille global de leur organisation. Elle montre l'hétérogénéité du niveau d'inclusion de l'environnement et de l'action climatique dans la programmation des organisations. Parmi les participants qui ont répondu à cette question, 33% ont intégré l'environnement et le changement climatique dans certains de leurs programmes.



Alors qu'un nombre limité d'organisations ont fait de la durabilité environnementale et de l'action climatique le principal objectif de leur programmation (22%), en répondant à une autre question du sondage, la plupart des participants ont indiqué qu'ils considéraient toujours (43%) ou souvent (31%) l'environnement lors de l'élaboration, de la conception, de la planification et/ou de la sélection des projets⁶. Tandis que la prévision des effets du changement climatique sur les résultats des programmes est moins importante. Lorsqu'on leur a demandé si leur organisation utilise des projections liées au climat ou à l'environnement et les considère vis-à-vis de la durabilité des projets et programmes, la plupart des répondants (41%) ont répondu parfois. Un peu plus de 30% des répondants ont répondu souvent, tandis que seulement 17% (huit organisations) ont répondu toujours. Près de 11% des répondants à l'enquête (ou cinq organisations) ont déclaré ne jamais utiliser de telles projections.

Capacités pour la programmation liée à l'environnement et à l'action climatique

Les organisations comptent sur les capacités internes et externes pour soutenir la programmation écologique. Un peu plus de 52% des répondants ont indiqué qu'ils recherchent parfois des partenaires experts en pratiques environnementales, en écologisation et/ou en changement climatique, tandis que 33% recherchent souvent de tels partenaires. Pour certaines organisations, les partenariats des OSC avec des partenaires locaux durables peuvent être dictés par les valeurs fondamentales et le mandat existant, en particulier dans le cas des organisations travaillant dans l'agriculture et la protection de la nature. Les personnes interrogées de ces types d'organisations ont noté que l'existence de partenariats durables est un critère pour que les projets avancent.

⁶ Un peu moins de 24% ont indiqué qu'ils tiennent parfois compte de l'environnement, tandis qu'une seule organisation a déclaré ne jamais le faire.

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Plus de 43% des répondants ont noté le recours à des consultants, experts ou associés pour mieux intégrer les considérations environnementales dans la mise en œuvre du projet. Alors que la majorité des répondants ont évalué le niveau d'expertise de l'organisation en matière de mise en œuvre de programmes relatifs à l'environnement et aux changements climatiques comme étant limité (17%), plutôt limité (13%) ou ni limité ni significatif (33%)⁷, 39% des répondants ont indiqué que tous les collaborateurs sont supposés intégrer l'environnement et le changement climatique dans leurs travaux. Près de 37% des répondants ont indiqué qu'un spécialiste de l'environnement et du changement climatique au sein de leur organisation soutient l'intégration dans la mise en œuvre des projets. Les personnes interrogées ont souligné l'importance d'avoir un spécialiste dédié à l'environnement et aux changements climatiques parmi le personnel. Ceux qui n'ont pas un tel rôle au sein de leur organisation ont fait valoir qu'un expert à plein temps serait idéal, bien que financièrement difficile à maintenir. Un répondant a mentionné que son comité d'apprentissage fournit des conseils au personnel du programme pour intégrer les préoccupations environnementales dans les programmes. Les organisations ont également indiqué avoir des lignes directrices spécifiques pour aborder les risques environnementaux dans les activités du projet et se fier aux connaissances locales et aux partenaires pour intégrer les questions environnementales dans les programmes.

On a également demandé aux répondants au sondage comment leur organisation soutient les capacités internes à intégrer l'environnement et le changement climatique dans la programmation. La Figure 7 donne un aperçu des principales approches mentionnées. Il montre que les approches communes incluent le renforcement des capacités des partenaires (59%), la sensibilisation aux programmes liés à l'environnement et au changement climatique (57%) et le renforcement des capacités du personnel (46%).

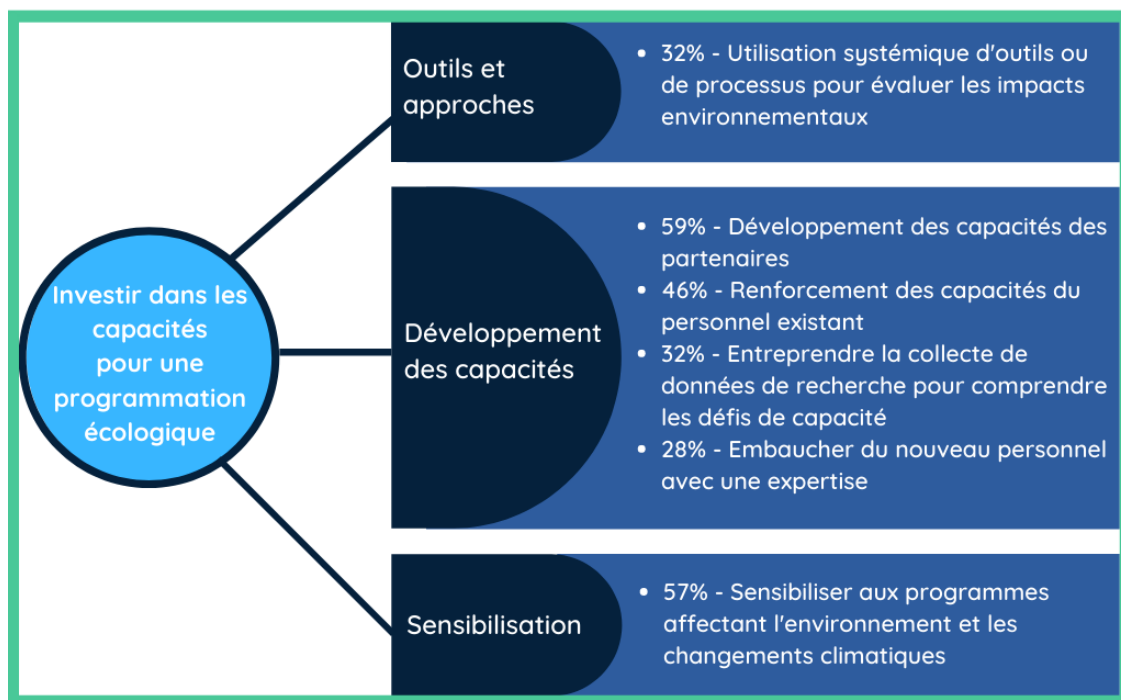
Alors que 32% des répondants au sondage ont noté l'utilisation d'outils ou de processus pour soutenir les évaluations des impacts environnementaux, seulement la moitié des 12 personnes interrogées ont noté l'utilisation des évaluations d'impact environnemental dans les processus de développement de projets. Cependant, une personne interrogée a souligné que si les évaluations d'impact environnemental sont un excellent moyen de sensibiliser aux impacts, elles ne sont pas toujours pertinentes pour les types de programmes menés par les OSC humanitaires et de développement international, citant l'exemple des initiatives de formation qui peuvent être menées virtuellement.

Bien qu'il existe diverses approches pour soutenir les capacités de programmation écologique, 40% des répondants au sondage ont noté que le manque de ressources humaines demeure un défi pertinent pour l'intégration de l'environnement et du changement climatique dans la programmation. Une proportion plus limitée - 24% - considérait le manque de connaissances au sein de l'organisation comme un défi pertinent (une constatation intéressante étant donné que la plupart des répondants n'ont pas évalué le niveau de connaissances de leur organisation comme significatif, tel qu'indiqué ci-dessus). De plus, bien que des outils existent, certaines personnes interrogées ont indiqué que l'intégration de l'environnement et du changement climatique dans les processus, les nouveaux projets et le plaidoyer n'était pas particulièrement efficace dès le départ ni pleinement comprise par tous les acteurs concernés. Dans certains cas, une grande partie du

⁷ Seuls 30% des répondants ont classé le niveau d'expertise de leur organisation à 4 sur 5, 5 étant significatif. Trois organisations, soit 7%, ont classé l'expertise de leur organisation comme importante.

contenu était nouveau ou exigeait des discussions et des commentaires approfondis, en plus de devoir être transmis aux bureaux hors du siège et aux partenaires. Les résultats de ces efforts n'étaient pas toujours facilement disponibles, ce qui a suscité des doutes chez certains quant à l'efficacité des nouveaux processus et a soulevé le besoin de davantage de ressources humaines, de financement et de lignes directrices. Dans ce sens, 82% des répondants au sondage ont indiqué que des opportunités de développement professionnel sont nécessaires pour que leur organisation poursuive ses opérations et/ou programmes écologiques. Près de 59% ont indiqué que des guides pratiques seraient utiles pour leur organisation.

Figure 7. Approches pour investir des capacités de programmation respectueuses de l'environnement et du climat



Partenariats pour la programmation liée à l'environnement et à l'action climatique

Un peu plus de 45% des répondants ont indiqué que garantir le respect des protocoles sur l'environnement et le changement climatique par les partenaires et/ou les membres (pour les organisations basées sur l'adhésion) est un défi pertinent pour l'intégration de l'environnement et du changement climatique dans la programmation. Néanmoins, les personnes interrogées ont tendance à souligner que leurs relations avec les partenaires locaux sont le résultat d'engagements à long terme et continus. Alors que leur organisation évolue vers des pratiques plus écologiques, une personne interrogée a noté une volonté d'investir dans l'adaptation et le dialogue avec les partenaires, plutôt que de refuser les propositions de projets qui ne répondent pas aux exigences écologiques. Une autre personne interrogée a toutefois reconnu que les antécédents

environnementaux sont de plus en plus importants pour les partenaires avec lesquels ils s'engagent et pour les organisations dont ils acceptent le financement.

Certaines personnes interrogées ont souligné leur utilisation de l'expertise locale pour intensifier le développement des capacités avec les participants au projet, en particulier en s'associant avec la communauté régionale, les dirigeants autochtones et les autorités de l'État afin de garantir que les besoins des populations cibles soient entendus au-delà du niveau local. Cependant, il a été noté que de telles relations ne sont pas faciles au départ, surtout lorsque l'expertise canadienne est nouvelle ou n'est pas autant valorisée que l'expertise locale.

Financement des programmes liés à l'environnement et à l'action climatique

Nous avons demandé aux participants du sondage quels bailleurs de fonds étaient les plus réceptifs aux initiatives « écologiques ». Plus de 45% ont sélectionné Affaires Mondiales Canada, suivi des donateurs individuels (36%), des fondations privées canadiennes (32%) et des fondations internationales, des agences des Nations Unies et de l'Union européenne, chacune jugée réceptive par 18% des répondants au sondage. La plupart des répondants (64%) ont noté que les bailleurs de fonds n'exigent jamais de certification écologique ou d'autres normes liées à l'écologisation pour le financement ou la mise en œuvre de projets, bien que 34% aient noté que c'est parfois le cas. Une personne interviewée a fait remarquer que si les principaux bailleurs de fonds, comme Affaires Mondiales Canada, mettaient davantage l'accent sur la performance environnementale des partenaires, cela engendrerait probablement des efforts importants dans le secteur.

En ce qui concerne les expériences avec les demandes de financement et les interactions avec les donateurs en général, certaines personnes interrogées estiment que les petites fondations et entreprises sont plus flexibles que le gouvernement. Trois personnes interrogées ont noté que ces bailleurs de fonds fournissent plus de financement sans restriction, ce qui contribue à une mise en œuvre améliorée, car les organisations s'approprient davantage la prise de décision, notamment en ce qui concerne l'amélioration des résultats environnementaux. Le financement bloqué pour des activités spécifiques limite la capacité des OSC à être plus réactives aux préoccupations environnementales émergentes - et en tant que tel, peut empêcher les OSC d'avoir une programmation pleinement durable.

En ce qui concerne le financement gouvernemental, 39% des répondants au sondage ont noté avoir accès à une quantité limitée de lignes directrices par le biais d'Affaires Mondiales Canada (AMC) (p. ex. la préparation d'évaluations et de plans de gestion environnementale) ce qui constitue un obstacle à des programmes plus écologiques⁸. De plus, 62% des répondants au sondage ont indiqué qu'une amélioration du dialogue et des orientations stratégiques d'Affaires Mondiales Canada sont nécessaires pour que leur organisation écologise davantage leur travail. En effet, les contributions des personnes interrogées suggèrent que les OSC et AMC bénéficieraient grandement d'un dialogue et d'un engagement plus approfondis sur l'écologisation de manière plus générale. Les personnes interrogées suggèrent que des défis persistent pour les OSC pour s'assurer que leurs demandes de financement parlent le « bon langage » d'AMC. D'un autre côté, certaines personnes interrogées

⁸ Pour un examen complet des politiques et lignes directrices d'Affaires Mondiales Canada, voir [Les partenariats écologiques dans la coopération internationale: Un examen des politiques et des lignes directrices d'Affaires Mondiales Canada](#) (2021)

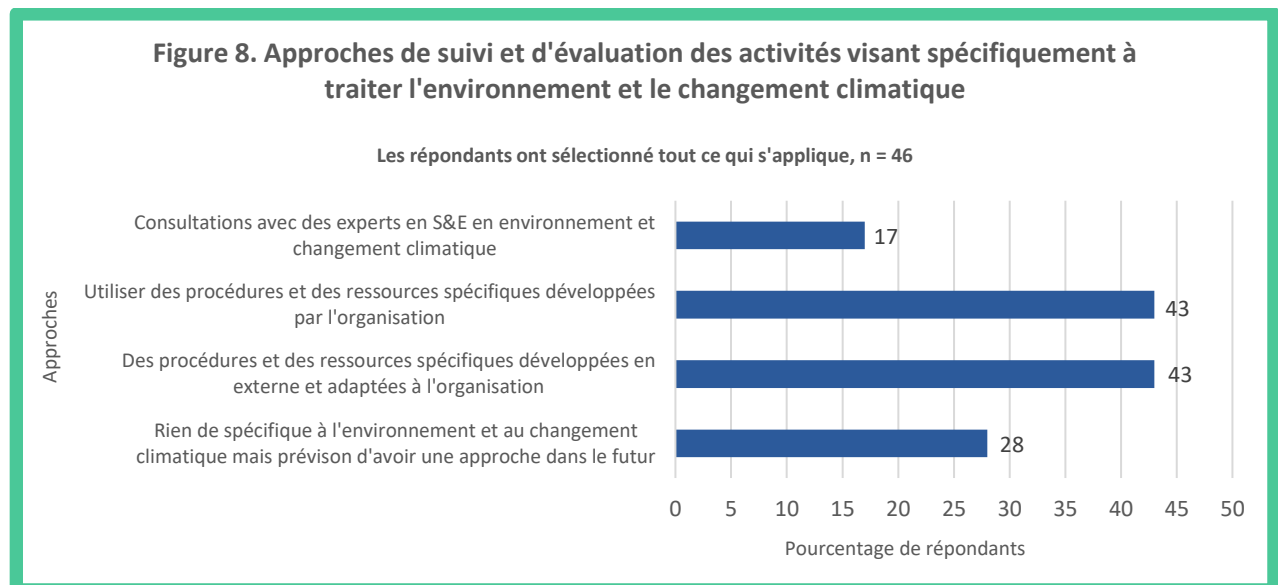
ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

étaient d'avis que ceux qui examinent les propositions de financement à Affaires Mondiales Canada ne sont pas toujours des experts sur les questions de fond, en particulier pour les organisations travaillant dans des créneaux spécialisés. Il est nécessaire d'assurer une communication claire entre les OSC et Affaires Mondiales Canada sur les initiatives d'écologisation ainsi que des directives claires pour éviter les malentendus et les occasions perdues de partenariat.

Selon une personne interrogée, le secteur a également fait face à des limites importantes en ce qui concerne les programmes d'écologisation, car les changements dans les processus de proposition de projet et de demande à Affaires Mondiales Canada limitent les possibilités pour les organisations de s'engager directement avec des experts d'Affaires Mondiales Canada sur l'environnement (ou le genre d'ailleurs). Les changements ayant limité les interactions entre les partenaires et AMC, certaines organisations notent le besoin d'opportunités de soulever des questions pour s'engager efficacement dans de nouveaux processus de proposition. Il convient toutefois de noter que les directives d'Affaires Mondiales Canada semblent être moins problématiques pour les organisations qui ont déjà un mandat fort vis-à-vis de l'environnement, selon les commentaires des personnes interrogées.

Suivi et évaluation des programmes écologiques

La Figure 8 donne un aperçu des approches relevées par les répondants au sondage pour surveiller et évaluer les programmes écologiques. Les personnes qui ont répondu à cette question ont noté l'utilisation d'outils, de méthodes, de lignes directrices, de procédures et de ressources spécifiques internes (43%) et externes (43%) pour soutenir le suivi et l'évaluation. À leur tour, à une autre question, environ 36% des répondants ont identifié le manque d'accès aux outils de suivi et d'évaluation liés à l'écologisation comme un défi pertinent pour l'intégration de l'environnement et du changement climatique dans la programmation.



Défis et opportunités

Les répondants au sondage ont indiqué que l'un des principaux défis de l'intégration de l'environnement et des changements climatiques dans les programmes concerne les ressources financières. L'allocation des ressources financières a été identifiée comme un défi pertinent par 60% des répondants. La même proportion de répondants (60%) a noté le financement disponible pour les programmes écologiques comme un défi pertinent. Une personne interrogée a noté qu'une fois que les donateurs seront plus disposés à soutenir la programmation écologique, le secteur suivra.

La Figure 9 donne un aperçu des défis et des opportunités pour les programmes d'écologisation identifiés par l'enquête et les entretiens.

Figure 9. Opportunités et défis pour une programmation écologique



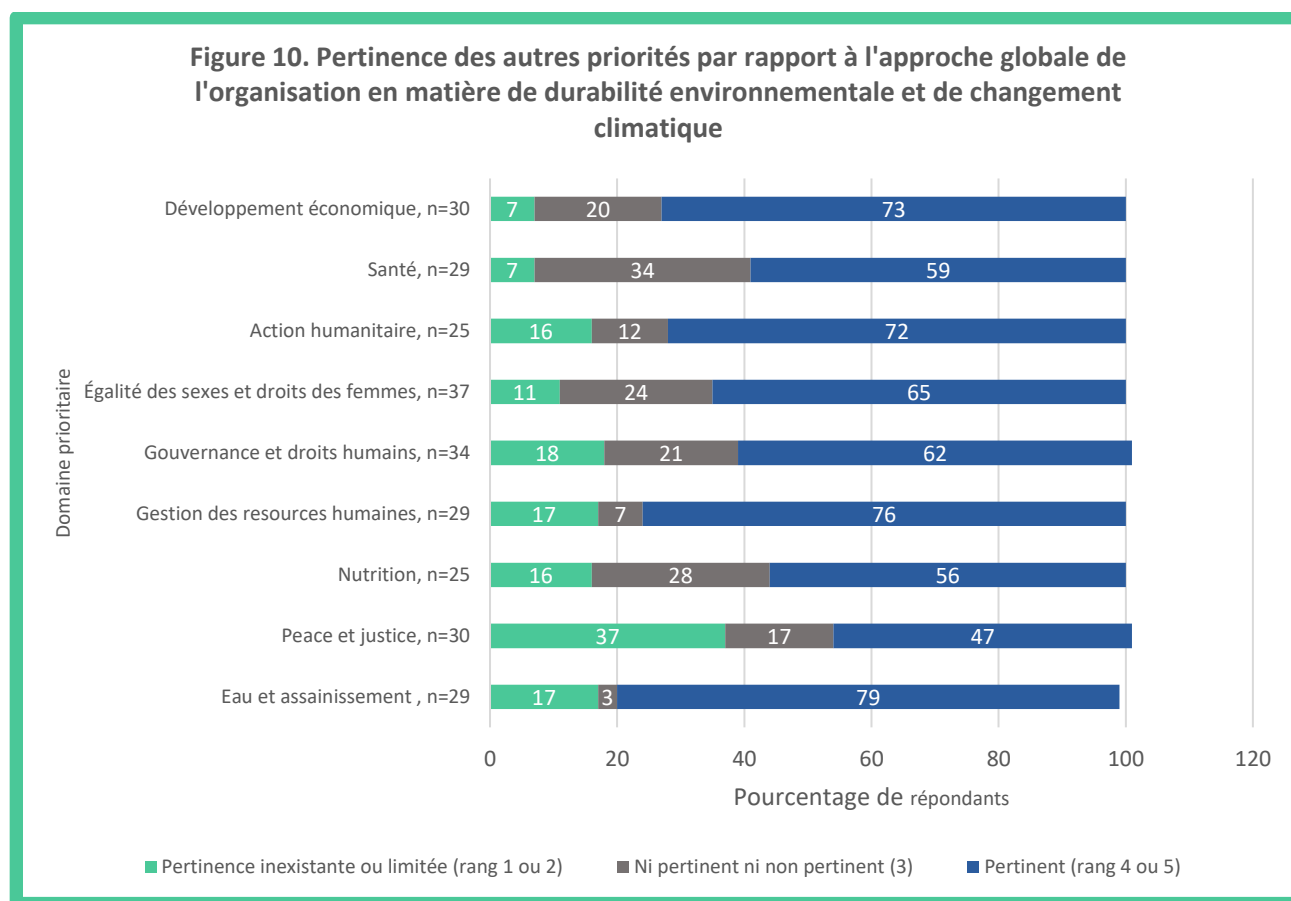
Considérations transversales pour des OSC plus écologiques

Comme indiqué ci-dessus, l'initiative d'Écologisation des OSC visait à examiner les questions transversales vis-à-vis de la manière dont les OSC de développement international et d'aide humanitaire incluent l'environnement dans leur travail. Il s'agit notamment de la façon dont les organisations perçoivent les efforts nationaux par rapport aux efforts internationaux, les intersections entre les efforts d'écologisation et d'autres programmes de justice sociale tels que les approches fondées sur les droits de l'homme, le féminisme et les expériences de différents sous-secteurs tels que la santé et l'éducation. Comme indiqué ci-dessus, il est possible d'expliquer

davantage la manière dont les OSC abordent les questions transversales, en particulier par l'identification de bonnes pratiques et par l'échange entre pairs.

Approches holistiques

L'Agenda 2030 appelle toutes les parties prenantes à adopter des approches holistiques et intégrées qui englobe les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable. Dans ce contexte, toutes les organisations sont mises au défi de s'assurer que leurs efforts saisissent de manière adéquate les intersections pertinentes entre les objectifs de développement durable. La Figure 10 présente un aperçu de la mesure dans laquelle les répondants à l'enquête considèrent d'autres priorités comme pertinentes par rapport à l'approche globale de leur organisation en matière de durabilité environnementale et de changement climatique. Elle suggère que la solidarité avec les populations vulnérables et l'égalité des sexes et les droits des femmes sont des priorités qui recourent le plus souvent les approches organisationnelles de la durabilité environnementale et de l'action climatique. Les intersections avec la consolidation de la paix, l'action humanitaire et la responsabilité des entreprises semblent moins significatives du point de vue de leur pertinence par rapport à l'approche globale des organisations en matière de durabilité environnementale et de changement climatique.

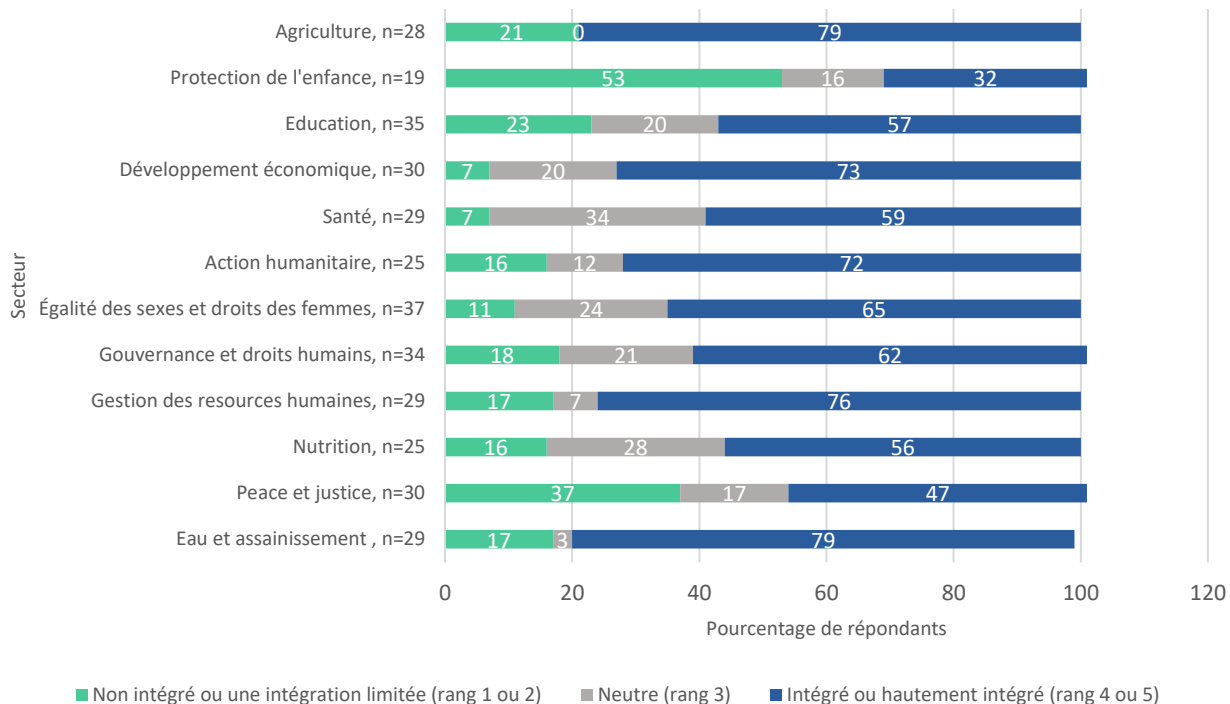


Les répondants au sondage ont également été interrogés sur les principaux secteurs dans lesquels ils travaillent et sur la mesure dans laquelle les considérations relatives à l'environnement et au

changement climatique ont été intégrées dans leur travail, les répondants ont été invités à classer leurs réponses sur une échelle de 1 à 5, 1 représentant aucune intégration et 5 hautement intégré. La Figure 11 donne un aperçu de la mesure dans laquelle les répondants estiment que leur organisation a intégré l'environnement et le changement climatique dans leurs travaux. Les répondants à l'enquête ont couvert la plupart des secteurs, la plupart des organisations travaillant dans les domaines de l'égalité des sexes et des droits des femmes, de la gouvernance et des droits de l'homme, de l'éducation, du développement économique et de la paix et de la justice. Moins de répondants à l'enquête travaillent pour des organisations dont les efforts concernent la protection de l'enfance, la nutrition et l'action humanitaire.

La Figure 11 suggère que les organisations travaillant dans l'agriculture et l'eau et l'assainissement sont les plus susceptibles d'avoir intégré l'environnement et le changement climatique dans leur travail dans ces secteurs. Les secteurs pour lesquels les organisations sont les moins susceptibles d'avoir intégré l'environnement et le changement climatique sont la protection de l'enfance, la paix et la justice et la nutrition. Néanmoins, malgré les scores en ce qui concerne la protection de l'enfance et la paix et la justice, plus de 50% des répondants travaillant dans divers secteurs ont noté que leur organisation intègre ou intègre fortement les considérations environnementales et climatiques dans leur travail et seule une proportion limitée de répondants a classé l'intégration à 1 ou 2 (c.-à-d. non intégré ou intégration limitée) pour leur organisation. Bien qu'il soit vraisemblablement possible d'améliorer le niveau d'intégration des considérations relatives à l'environnement et au changement climatique dans la programmation dans l'ensemble des sous-secteurs, les réponses à l'enquête suggèrent que les efforts vont déjà dans cette direction pour la plupart des organisations.

Figure 11. Intégration des considérations relatives à l'environnement et au changement climatique dans les domaines de travail des organisations



Les contributions des personnes interrogées suggèrent que certaines organisations progressent dans l'adoption d'approches holistiques, bien que peu de personnes interrogées aient encadré leurs efforts à cet égard en termes d'alignement sur les principes de transformation du Programme 2030. Par exemple, une personne interrogée a noté que son travail reflétait l'ensemble de l'écosystème, en ce sens que les humains, les animaux et l'environnement étaient pris en compte dans tous les processus décisionnels. Certaines personnes interrogées ont fait valoir qu'en liant les droits de l'homme à l'environnement, il est devenu clair pour leur organisation que prendre soin de la Terre est une responsabilité partagée, mais que cette responsabilité n'est pas répartie de manière égale et différentes parties prenantes ont des responsabilités variées. Pour le secteur plus généralement, certaines personnes interrogées ont estimé que le moment était venu pour les organisations de prioriser les efforts visant à intégrer l'environnement et le changement climatique de la même manière que cela a été fait pour l'égalité des sexes. Bien que certaines organisations aient pointé une interdépendance entre leurs domaines de travail, certaines personnes interrogées ont averti que les réponses au COVID-19 risquaient de pousser le secteur dans des silos alors que les parties prenantes se précipitaient pour répondre aux besoins immédiats. Cependant, « reconstruire en mieux » exigerait que les parties prenantes, y compris les OSC, reconstruisent l'interdépendance des programmes et des opérations afin de mieux s'aligner sur ce qui est nécessaire pour la durabilité environnementale.

Engagement avec les peuples autochtones

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les engagements du Canada en matière de durabilité environnementale et d'action climatique doivent inclure tous les peuples, y compris les peuples autochtones qui détiennent des connaissances et une sagesse importante dans la promotion de la durabilité. Pour le Canada, le chemin vers la réconciliation comprend la reconnaissance et la valorisation des connaissances et des modes de savoir autochtones. Dans le cadre de l'initiative d'Écologisation des OSC, les participants à la recherche n'ont pas fourni de contributions importantes sur les engagements avec les communautés autochtones au Canada ou à l'étranger en général. Cependant, le projet a fait appel à une organisation possédant une expérience significative de travail avec des partenaires autochtones. La personne interrogée a fourni un certain nombre d'idées concernant les opportunités et les défis pour le secteur.

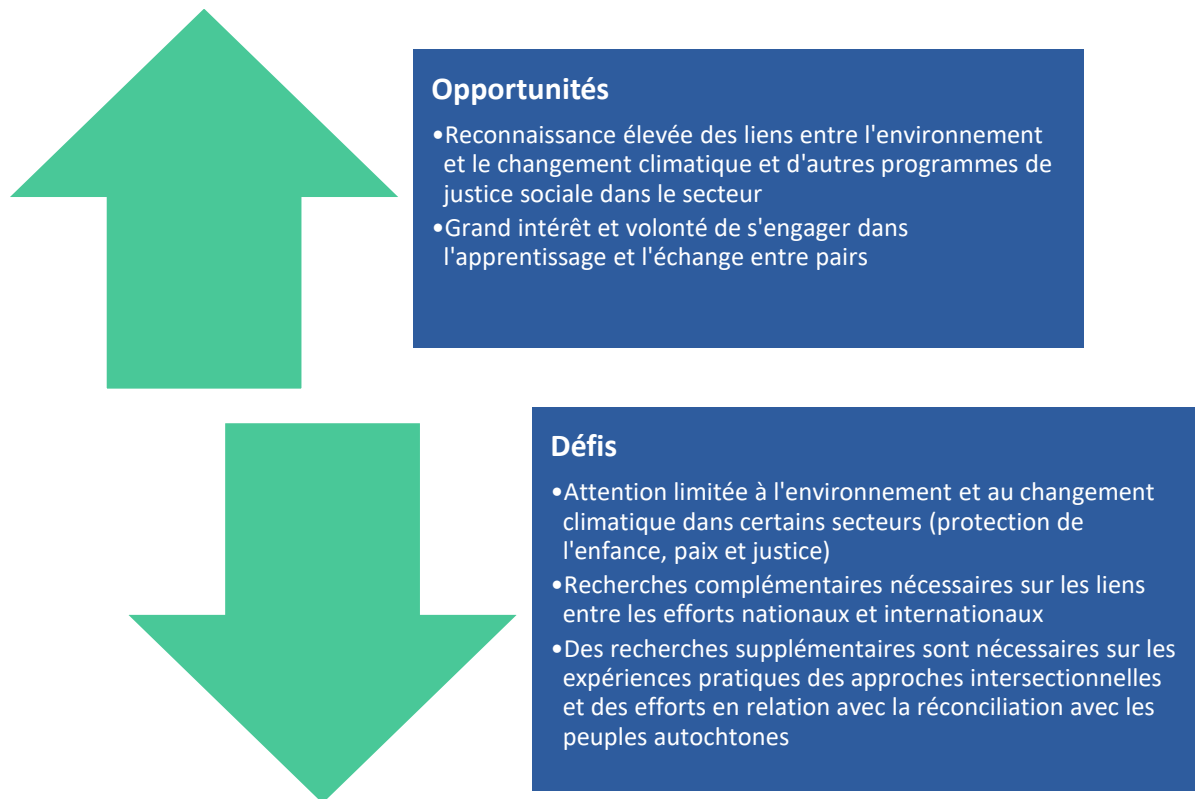
Les organisations ont la possibilité de mieux s'engager avec les savoirs autochtones dans leurs approches de l'action environnementale et de la justice climatique. Selon la personne interrogée, dans leur organisation, les experts sur les questions environnementales sont composés d'un membre du personnel dans un pays partenaire et d'un aîné des Premières nations qui fournit des conseils aux membres du siège. Cela permet de garantir que les efforts sont éclairés par une diversité d'expertises ainsi que des efforts axés sur l'intersectionnalité, apportant des connaissances locales et des connaissances autochtones. Cependant, de tels partenariats ne sont pas automatiques. Selon la personne interrogée, l'organisation a passé 10 ans à établir des partenariats avec les peuples autochtones, pour ce faire, le personnel et les dirigeants sont allés à la rencontre des leaders une fois par semaine, « en grande partie sans raison », mais plutôt pour « se présenter [... et] écouter ».

Apprentissage et échange entre pairs

Lorsqu'on leur a demandé ce dont les organisations avaient besoin pour écologiser ou écologiser davantage leurs opérations et/ou programmes, les répondants au sondage ont très majoritairement souligné le partage et l'échange de connaissances. Plus de 85% ont souligné le besoin d'exemples de bonnes pratiques ainsi que l'apprentissage par les pairs d'autres membres du secteur. Près de 65% des répondants au sondage ont souligné le besoin d'une communauté de pratique.

Opportunités et défis

Figure 12. Opportunités et défis de l'écologisation : Questions transversales



Conclusions and recommandations

Ce rapport résume les principales conclusions de l'initiative d'Écologisation des OSC de Coopération Canada. Il complète les notes d'orientation disponibles sur le leadership des OSC pour l'écologisation et l'examen des engagements, des politiques et des orientations d'Affaires Mondiales Canada en matière d'environnement et d'action climatique. En tant que tel, il se concentre davantage sur les principales conclusions concernant les actions des OSC dans leur ensemble dans les domaines des opérations, des communications, de l'engagement politique et du plaidoyer, de la programmation et des questions intersectorielles. Reconnaissant que cette initiative représente un point de départ vers un développement international et un secteur humanitaire plus écologiques - et que davantage de recherche et de travail doivent être effectués, comme souligné tout au long de ce rapport - les recommandations suivantes émergent.

Opérations

- ✓ **Les préoccupations concernant la dégradation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique devraient se traduire par des politiques organisationnelles, appuyées par une programmation appropriée, des partenariats, un engagement avec les donateurs et d'autres parties prenantes et des systèmes pour assurer la responsabilité des engagements.**

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'initiative d'Écologisation des OSC montre que les OSC internationales de développement et d'aide humanitaire reconnaissent l'importance de l'urgence climatique et de la lutte contre la dégradation de l'environnement. Cependant, cela ne s'est pas entièrement traduit par des engagements organisationnels tels que la mise en place de politiques organisationnelles, de personnel dédié, ou par l'adoption de pratiques opérationnelles écologiques et par le suivi et l'évaluation.

- ✓ **Assurer l'engagement efficace des dirigeants dans l'écologisation opérationnelle et attribuer les responsabilités de mise en œuvre des initiatives écologiques au personnel approprié, conformément aux capacités et aux ressources organisationnelles.**

Comme indiqué tout au long de ce rapport et dans la note d'orientation sur le leadership des OSC, la responsabilité des opérations plus écologiques incombe fondamentalement aux hauts dirigeants. Alors que l'initiative du personnel peut et doit être encouragée, les dirigeants jouent un rôle important pour définir dans quelle mesure une organisation investira pour devenir verte. Il existe des opportunités pour habiliter les membres d'équipes à soutenir la mise en œuvre des priorités organisationnelles vis-à-vis de l'écologisation. Reconnaisant que les organisations disposent de différents niveaux de ressources humaines et financières, l'émergence [d'outils d'écologisation gratuits et à faible coût](#) offre à tous la possibilité de commencer à progresser en matière d'écologisation. Il est également important de soumettre les actions écologiques à une analyse coûts-avantages à mesure que les organisations progressent, d'autant plus que les efforts d'écologisation se traduisent souvent par des économies de coûts.

- ✓ **Identifier et exploiter les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 pour propulser davantage les environnements de travail verts et doubler le soutien à la localisation.**

Alors que les organisations se tournent vers 2021 et une reprise juste, équitable et durable de la COVID-19, il existe une opportunité de faire le bilan des innovations adoptées en 2020 en réponse à la pandémie mondiale. Bien que de nouvelles méthodes de travail présentent à la fois des défis et des opportunités pour les organisations, il existe une opportunité pour le secteur canadien du développement international et de l'aide humanitaire de démontrer comment il a dépassé le statu quo pour reconstruire en mieux, y compris par des approches virtuelles qui atténuent et réduisent également les impacts environnementaux, et par un soutien accru à la localisation.

Communications, engagement politique et plaidoyer

- ✓ **Examiner les communications existantes, l'engagement politique et les efforts de plaidoyer pour identifier les intersections avec la durabilité environnementale et l'action climatique et ajuster les messages et les approches en conséquence.**

Comme indiqué ci-dessus, les organisations n'ont pas encore pleinement intégré les considérations relatives à la durabilité environnementale et à l'action climatique dans leurs communications. Cela comprend à la fois la communication autour des opérations respectueuses de l'environnement, ainsi que l'engagement dans le plaidoyer sectoriel et l'engagement politique sur le changement climatique et l'environnement. Reconnaisant que les organisations ont diverses priorités de plaidoyer et d'engagement politique, l'environnement et l'action climatique se recoupent néanmoins avec tous les efforts de développement international et humanitaire. L'engagement dans des coalitions sectorielles liées à l'environnement et au changement climatique offre une opportunité importante pour les organisations aux capacités plus limitées de s'engager dans des initiatives conjointes de politique et de plaidoyer.

Programmation écologique

- ✓ **Renforcer l'intégration des considérations environnementales et de l'action climatique dans la programmation des OSC en investissant dans les capacités et en utilisant les outils et ressources existants.**

Comme indiqué ci-dessus, alors que les organisations ont fait des investissements pour améliorer les capacités organisationnelles en faveur de la programmation écologique, les répondants au sondage ont noté que des lacunes dans les ressources humaines et organisationnelles persistent. Le [répertoire d'outils et de ressources d'écologisation des OSC](#) est un point de départ utile. Il existe un large éventail de stratégies pour améliorer les capacités des ressources humaines, les organisations indiquant des investissements dans le recrutement de nouveaux employés, la formation du personnel et des partenaires et la collaboration avec de nouveaux partenaires possédant une expertise pertinente.

- ✓ **Faire participer les bailleurs de fonds à l'importance de la programmation environnementale et à l'intégration des considérations liées à l'environnement et au changement climatique dans les programmes existants et nouveaux.**

Un défi relevé par les OSC est le financement limité pour des programmes (plus) écologiques. L'engagement avec les bailleurs de fonds existants sur l'importance de l'environnement et du changement climatique est un point de départ utile dans les efforts pour passer à des programmes et des partenariats plus réactifs et respectueux de l'environnement.

- ✓ **Appeler Affaires Mondiales Canada à mettre à jour les orientations et les outils liés à la durabilité environnementale et à l'action climatique dans le cadre d'un dialogue et de consultations avec les OSC partenaires**

Les répondants au sondage et les personnes interrogées ont souligné l'importance de l'engagement avec Affaires Mondiales Canada pour soutenir les initiatives écologiques. Le dialogue entre les OSC et Affaires Mondiales Canada peut soutenir une identification plus poussée des défis pratiques auxquels sont confrontées les OSC, établir des attentes partagées et réalistes, offrir des possibilités de cocréation et trouver des solutions conjointes sur la façon dont le Ministère peut mieux soutenir les opérations et les programmes environnementaux des OSC. Dans ce contexte, il est important de garantir aux diverses OSC des occasions d'informer et de fournir des commentaires sur les orientations et les outils d'Affaires Mondiales Canada.

Considérations intersectorielles pour des OSC plus écologiques

- ✓ **Identifier des liens et des opportunités pour soutenir des actions se renforçant mutuellement sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la solidarité internationale, entre autres priorités, et la durabilité environnementale et l'action contre le changement climatique.**

Les priorités existantes dans le contexte du développement international et de l'action humanitaire sont presque toujours liées aux résultats en termes de durabilité environnementale et de justice climatique. Bon nombre des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont explicitement liés à la destruction de l'environnement, touchant souvent les femmes, les filles et les autres populations historiquement marginalisées. Les OSC devraient veiller à ce que leurs efforts dans

ÉCOLOGISATION DU SECTEUR CANADIEN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

différents sous-secteurs soient guidés par des approches holistiques et intersectionnelles qui reconnaissent les liens entre la justice sociale, économique et environnementale.

- ✓ **Signaler l'intérêt de l'organisation à s'engager dans des communautés de pratique liées à l'écologisation, à participer à l'apprentissage par les pairs et à partager les leçons apprises dans le cadre des efforts visant à promouvoir les progrès à l'échelle du secteur.**

Le projet d'écologisation des OSC a identifié l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences comme un moyen important de propulser les progrès dans le secteur. Les coalitions sectorielles et sous-sectorielles existantes offrent un point de départ important pour les communautés de pratique dirigées par les membres.